POLLUTION AU BARRAGE DE HAMMAM BOUGHRARA DE TLEMCEN

LES POLLUANTS PROVENANT DU MAROC FONT CRAINDRE UNE CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE

La situation environnementale au niveau du barrage de Hammam Boughrara, situé à l'extrême ouest de la wilaya de Tlemcen, laisse craindre une "véritable catastrophe environnementale" généralisée, en raison de la baisse des niveaux d'oxygène dissous dans les eaux et de la présence de traces "inquiétantes" de polluants provenant du Maroc, a indiqué Karim Arab, professeur en environnement et directeur général de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), relevant du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

P.3

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient.» Ibn Khaldoun

Mercredi 1 Joumada El tani 1448 - 11 Novembre 2026 - N° 1428 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA SUPERVISE UN EXERCICE TACTIQUE AU NIVEAU DE LA FAÇADE MARITIME OUEST



Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé mardi en 2e Région militaire à Oran, un exercice tactique intitulé "Sakr El-Moutawassite 2026" au niveau de la Façade maritime Ouest, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

P.16

TÉLÉCOMMUNICATION ET CONNECTIVITÉ

M. ZERROUKI SOULIGNE À DOHA LES EFFORTS DE NOTRE PAYS

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mis en avant, mardi à Doha (Qatar), les efforts et les investissements consentis par l'Algérie en matière de résilience des réseaux et de connectivité de l'Afrique, dans le cadre de sa participation à la Conférence de plénipotentiaires (PP-26) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), à laquelle prennent part 194 Etats membres, indique un communiqué du ministère.

P.2

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE REÇOIT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA LIGUE ARABE



P.3

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Lounès Magramane, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en République arabe d'Egypte et son représentant permanent auprès de la Ligue arabe, M. Sofiane Berrah.

SAHARA OCCIDENTAL

LE FRONT POLISARIO ANNONCE UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

Le Front Polisario a annoncé une mobilisation générale afin de faire face aux menaces de la part du Maroc. Cette décision a été prise par son Secrétariat national lors d'une réunion d'urgence tenue mardi sous la présidence de Brahim Ghali, secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), selon un communiqué publié à l'issue de cette rencontre.

P.7

ACTUALITÉS NATIONALES

EVÈNEMENT ÉCONOMIQUE MAJEUR À SÉTIF

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DE LA PLASTURGIE ET DES POLYMÈRES

Avant-hier, la première édition du Salon international de la plasturgie et des polymères, « Algeria Plast Expo 2026 », a ouvert ses portes au Palais des expositions El Maabouda de Sétif. Cet événement d'envergure a réuni 43 exposants algériens et étrangers, venus notamment de Chine et du Japon.

Par Ikram Haou

Selon le commissaire du Salon, M. Mounir Tebib, cette manifestation est organisée par Ibit Center, une entreprise spécialisée dans l'organisation de salons et d'événements scientifiques, en partenariat avec Ritadj Expo, une entreprise opérant dans le même domaine, sous l'égide du wali de Sétif, Mustapha Limani.

Il a également précisé que le Salon réunit des opérateurs publics et privés du secteur du plastique et des polymères. À travers leurs différents stands, ces derniers présentent des matières premières et divers produits issus de la transformation du plastique. Ils proposent également aux visiteurs des démonstrations pratiques des procédés de transformation de cette matière, a-t-il souligné.

Par ailleurs, plusieurs activités sont inscrites au programme de cet événement, notamment des rencontres entre exposants et professionnels, des communications animées par des experts dans les domaines de la plasturgie et de l'exportation, ainsi que des conférences destinées aux investisseurs souhaitant se lancer dans l'industrie du plastique. Ces initiatives visent à favoriser les partenariats et les échanges d'expériences entre les différents acteurs du secteur.

Dans ce cadre, et concernant la participation de l'ANAD (Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat), le directeur de l'antenne locale, M. Noureddine Belouahad, a déclaré que cette présence s'inscrit dans la stratégie des pouvoirs publics visant à accompagner les microentreprises à forte valeur ajoutée. Il a également mis en avant les avantages fiscaux et parafiscaux accordés par l'État à travers l'Agence, notamment pour soutenir le développement et l'expansion des projets d'investissement.

Le Salon a également enregistré la participation de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement. À ce titre, la directrice du guichet unique de l'Agence, Mme Selma Melheb, a indiqué que le stand de cette institution présente les avantages et les facilités prévus par la loi n° 22-18 relative à l'investissement, qui fixe les règles régissant les investissements et leur extension.

De son côté, Karim Bounouara, exposant spécialisé dans la fabrication et l'installation d'armoires électriques, a souligné l'importance de ce type de manifestations, qui favorisent les échanges d'expériences, la conclusion de transactions commerciales et la promotion du produit national. Il convient de rappeler que la cérémonie d'ouverture du Salon international « Algeria Plast Expo 2026 » a été présidée par le chef de l'exécutif local, Mustapha Limani, en présence de représentants de plusieurs organismes du secteur. Ces derniers ont visité les différents stands et pris connaissance des préoccupations des exposants. L'événement a également attiré un grand nombre de visiteurs et se poursuivra jusqu'au 12 novembre.

I. H.

BÂTIMENT

LANCEMENT DE LA 3E ÉDITION DU SOMMET AFRICAIN DE L'INNOVATION ET DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER À ALGER

Les travaux de la 3e édition du Sommet africain de l'innovation et de l'investissement immobilier (ARIIS 2026) ont débuté, mardi à Alger, avec la participation d'opérateurs économiques, d'investisseurs et de professionnels des secteurs de l'immobilier, du bâtiment, de l'investissement et de l'innovation, représentant plusieurs pays du continent africain.

Cette manifestation, qui comprend un salon et une conférence, sous le patronage des ministères de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, vise à "renforcer le dialogue économique, à promouvoir les initiatives d'investissement et à explorer les opportunités de partenariat et de coopération entre les opérateurs économiques algériens et leurs homologues des différents pays africains", selon les organisateurs.

Cette manifestation a pour objectif aussi de faire connaître les atouts et les potentialités d'investissement que recèle le marché algérien, notamment dans les domaines du bâtiment, de l'immobilier, des matériaux de construction, des services d'ingénierie et des solutions technologiques, et de mettre en avant les capacités des entreprises algériennes dans ces domaines, pour exploiter les opportunités de complémentarité entre l'investissement et l'innovation et développer les échanges et les projets communs, de manière à appuyer le processus de développement économique durable sur le continent. Cette édition, qui a pour invité d'honneur le Sénégal, vise à mettre l'accent sur l'importance du renforcement des relations de partenariat entre les entreprises algériennes et leurs homologues sénégalaises, particulièrement dans les domaines du développement immobilier, du bâtiment, de l'investissement et des infrastructures, en offrant l'occasion d'échanger les expertises et les expériences et d'explorer les possibilités de lancement de projets communs, soulignent les organisateurs.

Les travaux de cette manifestation sont axés sur l'examen des opportunités d'investissement immobilier et de développement urbain en Algérie et en Afrique, les perspectives de mise en place de partenariats économiques entre les entreprises, ainsi que le rôle de l'innovation, de la transformation numérique et des nouvelles technologies dans la modernisation des secteurs de l'immobilier et du bâtiment et l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des projets.

Le programme du salon et de la conférence prévoit le débat des questions liées à la construction durable et aux villes intelligentes, au financement des projets immobiliers et aux mécanismes d'attraction des investissements, ainsi que des voies à même de renforcer la contribution des start-up et des entreprises innovantes, en adéquation avec les mutations économiques et technologiques que connaissent les marchés africains.

RE

COOPÉRATION ET ÉCHANGE D'EXPERTISE

UNE DÉLÉGATION DE LA COMMISSION NATIONALE INDÉPENDANTE DES DROITS DE L'HOMME DU BURUNDI EN VISITE À L'ENA

Une délégation de la Commission nationale indépendante des droits de l'Homme (CNIDH) de la République du Burundi a effectué une visite à l'Ecole nationale d'administration (ENA), dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de l'échange d'expertises entre l'Algérie et la République du Burundi, notamment dans les domaines de la formation administrative et du développement des compétences, indique mardi un communiqué de l'ENA.

"La délégation, qui effectue une visite officielle en Algérie, conduite par le président de la CNIDH, Martin Blaise Nyabuhoro, a été reçue par le directeur général de l'ENA, Abdelmalik Mezhouda, qui lui a présenté un exposé exhaustif sur l'histoire de l'établissement, ses missions et ses programmes de formation, ainsi que sa vision prospective visant à développer l'administration publique et à s'adapter aux mutations modernes dans le domaine de la gestion publique", précise le communiqué.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du "renforcement des relations de coopération et de l'échange d'expertises entre l'Algérie et la République du Burundi, notamment dans les domaines de la formation administrative, du développement des compétences et du renforcement des capacités institutionnelles", ajoute le communiqué.

RA

TÉLÉCOMMUNICATION ET CONNECTIVITÉ

M. ZERROUKI SOULIGNE À DOHA LES EFFORTS DE NOTRE PAYS

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mis en avant, mardi à Doha (Qatar), les efforts et les investissements consentis par l'Algérie en matière de résilience des réseaux et de connectivité de l'Afrique, dans le cadre de sa participation à la Conférence de plénipotentiaires (PP-26) de l'Union internationale des télécommunications (UIT), à laquelle prennent part 194 Etats membres, indique un communiqué du ministère.

Lors de sa participation au dialogue ministériel de haut niveau, organisé à huis clos autour du thème "Résilience des réseaux et des services de télécommunications", M. Zerrouki a présenté "les efforts déployés par l'Etat algérien et les investissements consacrés aux infrastructures de télécommunications, afin de garantir la continuité des services et la souveraineté du pays sur ses réseaux", précise la même source.

Il a également évoqué " les investissements de l'Algérie destinés à assurer la connectivité avec d'autres pays africains, notamment le projet de la dorsale transsaharienne à fibre optique".

En marge des travaux de la Conférence, M. Zerrouki a tenu "une série de rencontres bilatérales avec ses homologues de la République populaire de Chine, d'Afrique du Sud, de la République démocratique du Congo, du Commonwealth des Bahamas et de la République d'Estonie, ainsi qu'avec des responsables de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN)", conclut le communiqué.

RE

ENTRE NOUS
Quotidien national d'information

Edité par
EURL Rocher du Faucon
au capital de 100.000 DA

Directeur de Publication
Nasser
Mouzaoui

Siège social
Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,
Place du 1er Mai – Alger.
Tél : 028 133 750
0558 765 425
0771 727 632
E-mail rocherdufaucon@gmail.com

"Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité"
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Alger
Sia (centre)

DISTRIBUTION
Eurl Rocher du Faucon

ACTUALITÉS NATIONALES

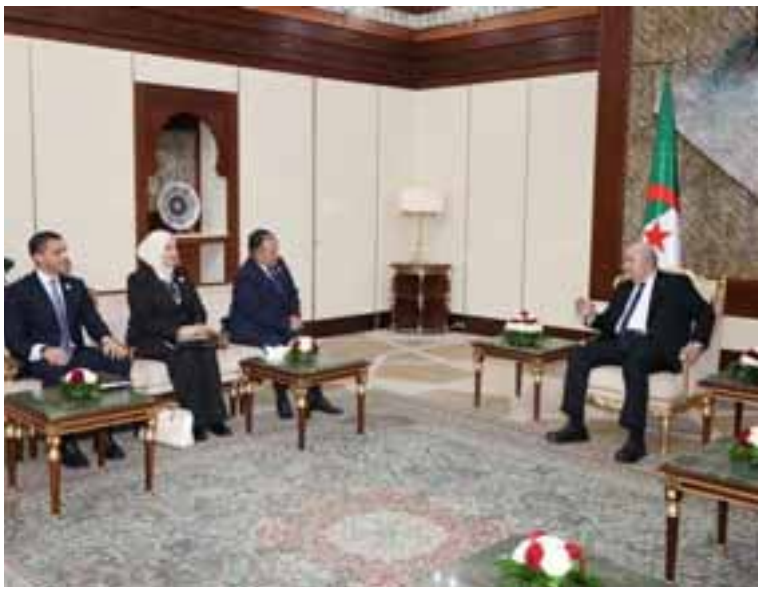
AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA LIGUE ARABE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Nabil Fahmi, et la délégation l'accompagnant.

L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Lounès Magramane, du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, ainsi que de l'ambassadeur d'Algérie en République arabe d'Egypte et son représentant permanent auprès de la Ligue arabe, M. Sofiane Berrah.

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Nabil Fahmi a indiqué que cette rencontre était "extrêmement importante" pour lui, à l'entame de son mandat en tant que Secrétaire général de la Ligue arabe, ajoutant avoir écouté à cette occasion "une évaluation profonde



et riche de la situation régionale, des défis auxquels est confronté le Monde arabe, et l'importance d'entreprendre des démarches concrètes pour construire un ensemble arabe fructueux et réactif aux événements, bâtisseur d'un avenir meilleur pour les générations futures".

Il a également précisé avoir écouté "l'affirmation par Monsieur le président de la République du soutien de l'Algérie à l'action arabe commune, et plus particulièrement à la Ligue arabe, ainsi que de sa disposition à ce que l'Algérie soit un partenaire majeur dans toutes les démarches visant à faire évoluer la situation arabe au sein du Secrétariat général et dans le Monde arabe de manière générale, en vue de faire prévaloir le droit arabe et de réaliser la stabilité et la croissance, dans l'intérêt de tous les pays arabes, sur la base des règles du droit international et du respect de la souveraineté et des intérêts des Etats".

RA

DES EXPERTS L'AFFIRMENT

LES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SONT UNE FEUILLE DE ROUTE POUR L'INSTAURATION D'UN SYSTÈME AGRICOLE NATIONAL PLUS PERFORMANT

Des experts en économie et en agriculture ont salué, mardi, l'importance des décisions et orientations données par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors de la dernière réunion du Conseil des ministres consacrée au secteur de l'agriculture, soulignant qu'elles constituent une "feuille de route" pour le développement de l'agriculture, à même d'instaurer un système performant et moderne, capable de renforcer les capacités de production nationale et de consolider la sécurité alimentaire.

Dans une déclaration à l'APS, des experts ont mis en avant l'importance de la décision portant sur le renforcement des structures locales du secteur, le développement du système de recensement et de numérisation, l'amélioration de l'exploitation du foncier agricole et de l'organisation du marché, ainsi que la révision du fonctionnement et de la gestion des entreprises publiques relevant du secteur.

Lors de cette réunion, le président de la République a émis une série de décisions, d'instructions et d'orientations, notamment l'élaboration d'un nouveau plan d'organisation de l'agriculture au niveau local, en vue d'assurer une plus grande transparence et un recensement moderne et plus précis, la lutte contre toutes les formes de rétention des productions agricoles par les agriculteurs et l'interdiction totale de l'utilisation du maïs comme fourrage vert dans l'alimentation du bétail.

Il a également ordonné l'élaboration d'un plan de répartition des tâches du secteur de la pêche à un ministre délégué auprès du ministre de l'Agriculture et celui des forêts à un secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Agriculture, chargé des forêts.

A ce propos, l'expert en développement économique, M. Abderrahmane Hadef, a indiqué que les décisions du Conseil des ministres constituent une "feuille de route à dimensions organisationnelle, économique et opérationnelle", permettant de faire évoluer le secteur d'une approche centrée sur le soutien à l'activité agricole vers un système de production intégré fondé sur la valorisation des ressources et la création de la valeur ajoutée.

Il a également mis en avant l'importance du développement des filières stratégiques, à travers une meilleure organisation et gestion, notant que l'orientation visant à créer un office dédié aux légumes secs, les céréales continuant à relever de la compétence de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), permettra d'améliorer les mécanismes de collecte, de stockage et de commercialisation de ces produits, tout en renforçant la production de protéines végétales.

De son côté, l'expert agricole Ahmed Malha a fait observer que l'intérêt accordé par les autorités publiques au secteur agricole reflète la prise de conscience de son importance en tant que "pilier fondamental de l'économie nationale et élément central dans la réalisation de la sécurité alimentaire, laquelle est étroitement liée à la souveraineté nationale ainsi qu'à la stabilité socioéconomique".

La consécration d'une réunion du Conseil des ministres à ce secteur se veut, ajoute-t-il, "une étape importante", au regard de la complexité de l'activité agricole et de ses liens avec plusieurs secteurs, précisant que la révision du fonctionnement et de l'organisation des entreprises relevant du secteur de l'agriculture, ainsi que la pertinence de leurs rôles, conformément aux instructions du président de la République, représente une opportunité pour évaluer leurs performances et leur contribution à l'accompagnement des agriculteurs et au soutien de la production nationale.

M. Malha a également souligné le rôle des structures de base du secteur, à savoir les directions, les subdivisions, les délégations et les chambres agricoles, ainsi que l'importance de "les doter de ressources humaines qualifiées, notamment des ingénieurs agronomes et des vétérinaires, en sus des moyens matériels et techniques leur permettant de suivre l'activité agricole sur le terrain".

Pour sa part, l'expert agricole Lala Boukhalfa a salué les conclusions du Conseil des ministres, estimant que la restructuration du secteur revêt une importance particulière à la lumière des défis liés aux changements climatiques et aux fluctuations géopolitiques internationales.

Il a, en outre, salué la décision du président de la République d'élaborer un plan de répartition des tâches pour les secteurs de la pêche et des forêts, ce qui permettra de donner un nouvel élan aux efforts en cours en faveur de la richesse forestière nationale, de faire progresser le projet de réhabilitation du barrage vert, tout en améliorant l'efficacité du secteur de la pêche et de l'aquaculture.

RA

CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE LA JUSTICE

LE BUREAU EXÉCUTIF EXAMINE L'ORDRE DU JOUR DE LA 42E SESSION DU CONSEIL

Le Bureau exécutif du Conseil des ministres arabes de la Justice a examiné, lors de sa 77e réunion tenue mardi à Alger, un ensemble de questions visant à renforcer la coopération arabe conjointe dans les domaines judiciaire et juridique, en prélude à la 42e session du Conseil prévue mercredi.

Cette réunion s'est déroulée au Centre international de conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal", sous la présidence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, M. Lotfi Boudjemaa, en qualité de vice-président du Bureau exécutif.

La réunion a abordé les points inscrits à l'ordre du jour du Bureau exécutif, qui sont de nature à renforcer la coopération arabe conjointe dans les domaines judiciaire et juridique, en vue de les soumettre à la 42e session du Conseil des ministres arabes de la Justice, qui se tiendra mercredi.

A noter que la rencontre s'est déroulée en présence des ministres de la Justice et des chefs de délégations membres, du Secrétaire général adjoint, chef du département des affaires juridiques, et du chef du Secrétariat technique du Conseil des ministres arabes de la Justice auprès de la Ligue arabe, ainsi que de responsables du Secrétariat technique du Conseil.

RA

ACTUALITÉS NATIONALES

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

UNE NÉCESSITÉ POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Mustapha Benaoui, expert agronome, souligne la nécessité de moderniser les structures, de fiabiliser les statistiques et de valoriser le potentiel productif national.

Par Malika Azeb

La protection de la santé publique et la sécurité alimentaire figurent parmi les préoccupations des autorités. Dans ce contexte, le président de la République a présidé, dimanche dernier, un Conseil des ministres consacré à l'examen de l'état et des perspectives du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la création immédiate d'un service consacré aux statistiques, qui couvrira l'ensemble des activités du secteur. L'objectif est de prévenir les retards dans l'approvisionnement du marché national, notamment en produits de base.

Les principales décisions prises lors de cette réunion concernent le recensement, la mécanisation, les terres en jachère, les coopératives, le stockage et la régulation du marché national, afin de donner un nouvel essor à ce secteur stratégique pour l'économie nationale.

L'expert agronome et ancien cadre au ministère de l'Agriculture, M. Mustapha Benaoui, a indiqué, lors de son intervention dans l'émission « L'Invité du jour », diffusée sur la Chaîne III de la Radio algérienne, qu'à l'heure actuelle, la priorité est « désormais la modernisation des structures, la fiabilité des statistiques et la valorisation du potentiel productif national ».

M. Benaoui a souligné que la restructuration du secteur agricole s'impose comme un enjeu stratégique, compte tenu de l'étendue des missions du secteur, ajoutant que « l'agriculture couvre près de 24 filières de production et constitue un domaine stratégique pour l'économie nationale ».

La réorganisation du secteur décidée par le président de la République se fera à travers la répartition des missions entre le secrétaire d'État chargé des Forêts et un ministre délégué chargé de la Pêche, a déclaré M. Benaoui.

Elle doit également prendre en charge des activités aussi importantes que la pêche, avec près de 1 200 à 1 300 kilomètres de côtes, et les forêts, qui couvrent près de 4,5 millions d'hectares. Cette refonte permettra de mieux répartir les responsabilités et de concentrer les efforts sur la sécurité alimentaire nationale.

Parmi les autres directives stratégiques actées lors du Conseil des ministres figure la réorganisation des directions agricoles et la création d'une entité dédiée aux statistiques agricoles pour cartographier les activités et éviter les pénuries. Pour cet expert, cette décision répond à une insuffisance majeure : le décalage entre les données administratives et les réalités du terrain.

M. Benaoui a, dans ce contexte, révélé que « nous travaillons avec des informations anciennes qui ne reflètent plus les nouvelles vocations agricoles des territoires », citant notamment Naâma, passée d'une vocation essentiellement pastorale à une vocation agricole diversifiée, avec des rendements de pommes de terre atteignant 500 quintaux à l'hectare, ainsi que la wilaya d'El Oued, qui assure environ 38 % des besoins nationaux en pommes de terre.

Cette modernisation de l'information est d'autant plus nécessaire que l'agriculture contribue à hauteur de 15 % du PIB, emploie près de 2 millions de personnes et génère une richesse estimée à 38 milliards de dollars par an.

L'intervenant a également évoqué la question liée à la gestion des cultures et des terres en jachère, à laquelle le président a accordé une attention particulière. Il a indiqué que, sur « une superficie agricole utile estimée à 8,5 millions d'hectares, près de 3,2 millions sont laissés en jachère, soit environ 36 % ».

Il a ajouté que « c'est un taux très élevé, alors que la moyenne observée dans d'autres pays se situe généralement entre 6 et 10 %. Il faut absolument remettre ces terres en production ».

M. Mustapha Benaoui a rappelé que « l'abandon total ou partiel des terres concédées peut constituer un motif de résiliation, conformément à l'article 29 de la loi 10-03 ».

Dans le volet lié à la sécurité et à la souveraineté alimentaire, cet expert a estimé important d'accélérer la modernisation de ce secteur stratégique. Il a affirmé qu'avec seulement 0,2 hectare de surface utile par habitant, l'Algérie doit miser sur l'amélioration des rendements plutôt que sur l'extension des superficies, précisant que « cette modernisation doit impérativement passer par la mécanisation, l'agriculture de précision, l'irrigation d'appoint et l'utilisation de semences adaptées aux conditions pédoclimatiques de chaque région ».

Par ailleurs, cet expert plaide pour le développement des coopératives, estimant que l'organisation collective permet aux producteurs d'accéder plus facilement aux équipements, aux intrants et aux services.

La création d'un office dédié aux légumineuses alimentaires devrait également permettre de décharger l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), afin qu'il se concentre davantage sur la filière céréalière.

M. Benaoui a rappelé que « cet office, créé le 12 juillet 1962, dispose d'une expérience importante dans l'approvisionnement des producteurs et des minoteries ».

En ce qui concerne la création d'une entité dédiée aux statistiques agricoles, Mustapha Benaoui a indiqué qu'« il faut connaître précisément ce que nous produisons et ce que nous consommons. C'est la seule manière d'anticiper les déficits, de gérer les excédents et de programmer les importations ».

Au terme de l'émission, M. Benaoui a affirmé que « l'enjeu dépasse ainsi la simple réorganisation administrative. Il s'agit de mettre en place une agriculture moderne, productive et capable de garantir durablement la sécurité alimentaire du pays ».

MA

PRODUCTION D'HYDROCARBURES

M. ARKAB EN VISITE D' INSPECTION À HASSI MESSAOUD

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a inspecté, mardi, des sites de production d'hydrocarbures dans la région de Hassi-Messaoud (wilaya d'Ouargla), à la tête d'une délégation regroupant les autorités de la wilaya, le PDG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, des cadres du ministère et du groupe, ainsi que des représentants d'entreprises nationales et étrangères.

Lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer les capacités nationales dans le domaine des hydrocarbures, du raffinage et de la valorisation des produits pétroliers, le ministre a écouté un exposé sur les sites de production de la région de Hassi-Messaoud, ainsi que sur les principaux projets en cours et programmés visant à renforcer les capacités de production et à développer l'activité des hydrocarbures dans la région.

Le ministre a révélé, lors de cette visite, que "le groupe Sonatrach a réalisé, grâce à ses propres efforts, 18 nouvelles découvertes d'hydrocarbures au cours de l'année 2026".

Et d'ajouter que "la production primaire d'hydrocarbures a atteint 128 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP) à fin septembre 2026", soulignant que son secteur œuvre, dans le cadre d'un programme de développement à court terme, à "intensifier les efforts d'exploration et à porter la production primaire d'hydrocarbures à 201 millions de TEP à l'horizon 2030", tout en renforçant la valorisation des ressources nationales à travers l'augmentation du taux de transformation des hydrocarbures.

Concernant le projet de la nouvelle raffinerie de Hassi-Messaoud, le ministre a affirmé qu'il constituait "l'un des principaux projets stratégiques sur lesquels mise le secteur pour renforcer les capacités de l'Algérie dans le domaine du raffinage et de la transformation", sachant que sa capacité nominale de traitement du pétrole brut est de cinq (5) millions de tonnes/an.

Le projet, a-t-il estimé, contribuera à satisfaire les besoins du marché national en produits pétroliers, notamment en gasoil et en essence, tout en permettant de dégager des excédents destinés à l'exportation.

Le ministre a également mis en avant l'emplacement stratégique de la raffinerie, à proximité des champs pétroliers de Hassi-Messaoud, ce qui permettra d'améliorer l'efficacité de l'approvisionnement et de la distribution, de réduire les coûts de transport des produits pétroliers vers les wilayas du Sud et d'assurer un meilleur équilibre géographique dans leur répartition, grâce au recours à des technologies avancées dans les domaines du raffinage et de la conversion profonde.

Une réunion de travail et de coordination élargie a été également tenue avec les responsables du groupe Sonatrach, les deux entreprises étrangères espagnole et chinoise, chargées de la réalisation du projet, ainsi que les entreprises nationales participant aux travaux.

Cette rencontre a permis de faire le point sur l'état d'avancement du chantier et d'examiner ses différents aspects organisationnels et techniques. Selon le ministre, la raffinerie devrait entrer en phase de production initiale à la fin de l'année 2027, tandis que l'ensemble des installations du projet devrait être achevé à l'horizon 2033.

Au terme de sa visite de travail à Hassi-Messaoud, M. Arkab a assuré que le secteur poursuivra la concrétisation des projets stratégiques programmés, le renforcement des capacités de production et de raffinage ainsi que le développement de l'industrie de transformation des hydrocarbures.

Ces efforts, a-t-il souligné, visent à assurer une meilleure valorisation des richesses nationales, à renforcer la sécurité de l'approvisionnement en produits pétroliers, à soutenir l'économie nationale et à contribuer à la réalisation d'un développement durable.

RE

PRODUCTION DE MÉDICAMENTS

L'ALGÉRIE ET L'IRAN VEULENT RENFORCER LEUR COOPÉRATION

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Kouidri, a reçu, mardi à Alger, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran auprès de l'Algérie, M. Naser Kanaani Chafi, avec lequel il a examiné les perspectives de développement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre a permis de passer en revue la profondeur des relations algéro-iraniennes, notamment dans le domaine économique, et de réaffirmer la volonté commune des dirigeants des deux pays de diversifier les domaines de coopération et d'élargir le partenariat à différents secteurs, en accordant un intérêt particulier à l'industrie pharmaceutique en tant que secteur prometteur pour le renforcement des échanges et le développement des partenariats.

Les deux parties ont également examiné les moyens de renforcer l'échange d'expertises et d'encourager le transfert de technologies et de savoir-faire technique, de manière à contribuer au développement des capacités nationales en matière de production de médicaments et à ouvrir de nouvelles perspectives d'investissement et de partenariat entre les opérateurs des deux pays.

RE

ACTUALITÉS RÉGIONALES

DÉVELOPPEMENT LOCAL À OUED MORRA ET OUED M'ZI

LE WALI D'AFLOU INSPECTE PLUSIEURS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Afin d'améliorer le quotidien des habitants, plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans les communes d'Oued Morra et d'Oued M'Zi. Hier mardi, le wali d'Aflou, Riadh Benahmed, s'est rendu sur place pour constater l'avancement des travaux et écouter les préoccupations des citoyens.

Par Hamida Indja

Les services de la wilaya ont indiqué que plusieurs projets relevant de différents secteurs sont actuellement en cours de réalisation dans les communes d'Oued Morra et d'Oued M'Zi, dans le cadre des efforts visant à améliorer les conditions de vie des citoyens.

Dans ce cadre, les autorités locales ont effectué une visite sur le terrain afin d'inspecter plusieurs chantiers, notamment celui de l'aménagement de l'entrée Est de la commune d'Oued Morra, où le taux d'avancement des travaux a atteint 55 %.

Dans la localité de Remilia, relevant de la commune d'Oued M'Zi, un autre projet concerne le quartier des 30 logements publics locatifs (LPL). Il porte sur la réalisation des réseaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable, ainsi que sur les travaux d'aménagement extérieur et d'installation de l'éclairage public. Le taux d'avancement de ce projet est de 65 %.



Par ailleurs, le siège de l'agence commerciale de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), à Oued M'Zi, a également bénéficié de travaux de rénovation et de réhabilitation. Sa réouverture est prévue prochainement.

Dans le secteur des ressources en eau, les travaux de réalisation du barrage de Seklafa, à Oued M'Zi, sont désormais achevés. Les démarches administratives se poursuivent afin d'assurer l'acheminement de l'eau vers 1 400 hectares de terres agricoles situés dans les communes d'Oued M'Zi et de Tadjemout.

Lors de cette visite, le wali d'Aflou, Riadh Benahmed, a insisté sur la nécessité de rattraper le retard enregistré et d'accélérer les travaux d'aménagement et de raccordement aux différents réseaux dans la localité de Remilia.

Dans une déclaration, le responsable a expliqué que cette visite avait pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement des projets de développement et d'être à l'écoute des préoccupations des habitants. Il a également précisé qu'un calendrier de visites similaires avait été établi pour l'ensemble des communes de la wilaya.

H. I.

LAGHOUAT

UNE NOUVELLE CENTRALE ÉLECTRIQUE POUR BOOSTER LA PRODUCTION NATIONALE

Par Ali Boudefel

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M.Mourad Adjal, a officiellement mis en service, hier, à Hassi-R'mel, dans la wilaya de Laghouat, une nouvelle centrale électrique d'une puissance de 368 mégawatts.

Cette infrastructure vise à augmenter la capacité de production du pays, à consolider le réseau national et à répondre à la demande grandissante en électricité, en particulier dans les wilayas du Sud.

D'un coût de 31 milliards de dinars, cette centrale s'étend sur près de 15 hectares et intègre des technologies de pointe. Elle fonctionne essentiellement au gaz naturel, avec le gasoil comme combustible d'appoint en cas de besoin. Lors de cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du suivi des projets majeurs du secteur, le ministre était accompagné du wali, Mohamed Benmalek. Il a déclaré que Laghouat représente « un pôle énergétique de premier plan » grâce à ses atouts et à ses installations de production. La wilaya compte en effet quatre centrales conventionnelles totalisant 1 200 mégawatts, auxquelles s'ajoutent 360 mégawatts issus des énergies renouvelables.

M. Adjal a également souligné l'ambition du secteur : accroître les capacités de production et développer les infrastructures énergétiques afin de permettre, à terme, l'exportation d'électricité vers les pays voisins, notamment le Niger et le Mali, à l'image de ce qui se fait déjà avec la Tunisie et la Libye.

Le ministre a par ailleurs mis en avant les efforts nationaux pour raccorder les exploitations agricoles et les zones industrielles aux réseaux énergétiques. À ce jour, 114 000 exploitations agricoles et 120 zones industrielles ont été connectées, ce qui améliore les conditions d'investissement et soutient la dynamique de développement économique.

Enfin, le ministre a inspecté les travaux du projet d'interconnexion électrique Nord-Sud du réseau à haute tension (400 kilovolts). Cette réalisation stratégique vise à renforcer le réseau électrique national, à améliorer sa fiabilité et sa capacité de transport d'énergie, notamment vers le Sud, tout en répondant aux besoins des consommateurs et des investisseurs, selon les explications fournies lors de la visite.

A.B

TIZI-OUZOU

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE LABOURS-SEMAILLES À PARTIR D'AÏN ZAOUÏA

La campagne de labours-semailles pour la saison agricole 2026/2027 a été lancée, avant hier à partir de la commune d'Ain Zaouïa, un des grands bassins céréaliers de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le coup d'envoi de la campagne a été donné à partir de l'exploitation céréalière de l'agriculteur Allili Ali, sise au village Bouhemou, par le wali de Tizi-Ouzou, Aboubakr Essedik Boucetta. Cette exploitation prévoit l'emblavement, cette année, une superficie de 43 hectares en blé dur, selon les données fournies sur place.

Le choix d'Aïn Zaouïa comme site de lancement est dicté par le fait que la localité fait partie du bassin céréalier de Draâ El Mizan qui compte à lui seul plus de 2.000 hectares à emblaver, a indiquée le directeur des services agricoles (DSA) par intérim, Nadir Boussa. Selon le même responsable, plus de 7.000 hectares seront emblavés durant cette campagne céréalière. Sur cette superficie globale la DSA prévoit 6.000 hectares pour le blé dur, 700 hectares pour le blé tendre, 250 hectares pour l'orge, 50 hectares pour l'avoine, auxquels s'ajoutent des surfaces réservées au triticale et à la multiplication de semences sur près de 1.200 hectares.

La coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de Draa ben Khedda, dispose d'un stock de 34.102 quintaux de semences (tous types de céréales confondues), dont 26.747 quintaux de blé dur et 6.855 quintaux de blé tendre.

La CCLS a déjà livré 974 quintaux de semences de blé dur, 110 quintaux de blé tendre et 1.465 quintaux d'engrais de fond. Elle invite les céréaliculteurs à se rapprocher de son siège à Draâ Ben Khedda pour s'approvisionner.

M. Boussa a assuré que tous les moyens ont été mobilisés pour assurer la réussite de la campagne labours-semailles. Il s'agit, entre autres engins, de 736 tracteurs, 412 cultivateurs à dents, 274 herses à disques, 52 semoirs et 38 épandeurs.

R.R

ORAN ACCUEILLE LE 22E CONGRÈS DE PÉDIATRIE DE L'OUEST

PLUS DE 200 SPÉCIALISTES ATTENDUS

Par Kahina Baghdad

Plus de 200 spécialistes de la santé des enfants sont attendus au 22e Congrès de pédiatrie de l'Ouest, qui se tiendra les 12 et 13 novembre à Oran. L'événement aura pour thème « De la pratique à l'innovation », selon les organisateurs. Ce rendez-vous scientifique est organisé par la Société de pédiatrie de l'Ouest (SPO). Il rassemblera des pédiatres qui travaillent dans les hôpitaux et cliniques publics et privés de la région Ouest. Son objectif : permettre aux spécialistes de partager leurs expériences et leurs connaissances, et renforcer la formation continue des jeunes pédiatres, a expliqué le président de la SPO, le Dr Kabouya Lamine. Cette rencontre sera aussi l'occasion de parler des dernières avancées et innovations dans le traitement des maladies des enfants. Seront notamment abordés le diabète, les maladies respiratoires, la néonatologie, la gastro-entérologie et la cardiologie, ainsi que l'apport de l'intelligence artificielle et de la télémédecine en pédiatrie, a précisé le même responsable. Plusieurs communications scientifiques sont au programme, avec des sujets comme « L'asthme de l'enfant : quoi de neuf ? », « La prise en charge des scolioses dans les maladies neuromusculaires » ou encore « Bouger avec un diabète ». Enfin, un hommage particulier sera rendu au professeur de pédiatrie Meziane Aguersif, décédé en août dernier. Pionnier de la pédiatrie en Algérie et ancien moudjahid, il avait été emprisonné pour son engagement au sein du réseau du Front de libération nationale (FLN) en France. Il représentait à la fois l'excellence scientifique et l'engagement national, a tenu à préciser le Dr Kabouya.

K.B

ECONOMIE MONDIALE

TRANSPORT MARITIME EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

LA COURSE AUX CONTENEURS EST LANCÉE !

Le commerce maritime mondial traverse actuellement une période de grands changements et l'Afrique subsaharienne est devenue l'une des régions les plus importantes pour le transport de marchandises par conteneurs. Partout sur le continent, les ports voient arriver de plus en plus de produits venus de l'étranger pour répondre aux besoins de populations de plus en plus nombreuses et consommatrices. Pour ne pas rater cette opportunité, les plus grandes compagnies maritimes du monde entier investissent massivement pour améliorer les performances de leurs bateaux, leurs services et leurs infrastructures dans les ports africains.



Par Rihab Taleb

Parmi ces grands acteurs, la compagnie allemande Hapag-Lloyd a décidé de faire de l'Afrique l'une de ses priorités absolues pour grandir et se développer au cours des prochaines années. Dans un message officiel partagé pour fêter ses vingt années d'activité en Afrique du Sud, la direction d'Hapag-Lloyd a annoncé qu'elle voulait transporter 1,7 million de conteneurs standards (des EVP) chaque année sur le continent d'ici l'année 2030. La compagnie possède au total une flotte mondiale d'environ deux millions et demi de conteneurs embarqués sur près de 300 navires, avec un parc total de plus de 3,5 millions de boîtes métalliques. Les responsables de la compagnie expliquent que l'Afrique est un marché d'avenir extraordinaire qui possède un potentiel énorme sur le long terme. Les affaires se portent déjà très bien puisque l'entreprise a dépassé pour la toute première fois le seuil d'un million de conteneurs transportés en Afrique, ce qui prouve que le choix d'élargir le réseau et d'adapter les capacités à la demande locale était le bon.

Ceci s'explique par la forte augmentation des échanges commerciaux et des achats faits à l'étranger. Les chiffres officiels fournis par des organismes spécialisés montrent que les importations de conteneurs en Afrique subsaharienne ont grimpé de 13 % rien que pendant les huit premiers mois de l'année, ce qui représente la plus forte hausse enregistrée dans le monde entier. Cette nouvelle vient s'ajouter à une année précédente déjà très positive, marquée par une croissance de 18 % des marchandises arrivant sur les côtes de la région. Les cabinets d'études économiques estiment que la valeur globale de ce marché du transport et de la logistique en Afrique subsaharienne pourrait passer de plus de 7 milliards de dollars à près de dix milliards de dollars d'ici 2030, avec une progression régulière d'environ cinq pour cent et demi chaque année, confirmant que le secteur ne va pas s'arrêter de grandir de sitôt.

Pour réussir à atteindre ses objectifs et s'imposer face à ses rivaux, Hapag-Lloyd a beaucoup travaillé pour s'implanter dans 27 pays africains différents. La compagnie a réalisé plusieurs achats importants ces dernières années, comme le rachat de l'armateur NileDutch en 2021 pour se renforcer fortement en Afrique de l'Ouest, ou encore l'intégration des activités de la compagnie Deutsche Afrika-Linien en 2022 pour améliorer ses liaisons maritimes entre l'Afrique du Sud, l'Europe et l'océan Indien. Un bureau spécial a même été créé pour s'occuper uniquement de la sous-région africaine, ce qui permet de mieux organiser le travail. La compagnie utilise également des ports de passage très importants, comme ses bases solides situées à Pointe-Noire au Congo et à Luanda en Angola, ce qui permet de relier facilement les marchandises vers les pays du centre et du sud du continent.

En plus de posséder de grands bateaux, il faut pouvoir stocker et manipuler les conteneurs rapidement dans les ports. C'est pour cette raison que Hapag-Lloyd a signé un grand partenariat avec une autre grande entreprise mondiale appelée DP World. Cet accord permet à l'allemand d'avoir accès à long terme à des terminaux de premier ordre dans des villes portuaires clés comme Dakar au Sénégal, Luanda en Angola et Dar es Salaam en Tanzanie. Cet accord aide également à financer et à construire de nouveaux ports modernes, comme celui de Banana en République démocratique du Congo et celui de Maputo au Mozambique, ce qui facilitera le passage des camions et des trains pour transporter les marchandises vers l'intérieur des terres.

Cependant, Hapag-Lloyd n'est pas seul sur ce marché et la concurrence est rude avec d'autres géants des mers qui veulent aussi leur part du gâteau africain. Des compagnies comme MSC, Maersk, CMA CGM et COSCO investissent pour attirer les clients en proposant de meilleurs services et des temps d'attente plus courts dans les ports. MSC a par exemple augmenté le nombre de ses grands navires qui font la liaison entre l'Asie et l'Afrique de l'Ouest. De son côté, le groupe français CMA CGM a réorganisé toutes ses lignes maritimes pour relier directement les usines asiatiques à de grands ports africains comme Abidjan en Côte d'Ivoire, Lekki au Nigeria, Kribi au Cameroun ou encore Tema au Ghana. La grande compagnie Maersk renforce aussi sa présence grâce à sa filiale spécialisée dans la gestion des ports, en discutant pour prolonger ses contrats dans les grands ports nigérians d'Apapa et d'Onne, tout en participant au grand projet de construction du futur port de Badagry.

Pour toutes les entreprises et les habitants en Afrique, cette concurrence entre les plus grands armateurs de la planète est une excellente nouvelle. Elle pousse les compagnies à faire de leur mieux pour réduire les retards, baisser les prix du transport et rendre les livraisons plus rapides et efficaces entre les ports maritimes et les magasins situés à l'intérieur des terres. D'ici l'année 2030, le succès de Hapag-Lloyd et de ses concurrents dépendra entièrement de leur capacité à gérer un très grand volume de marchandises, à finir les travaux dans les ports à temps et à maintenir des services réguliers et fiables malgré les difficultés du terrain.

R.T

ÉNERGIE EN AFRIQUE

LE QATAR MISE GROS SUR LE PÉTROLE AU LARGE DE LA NAMIBIE

Par Saïd Slimani

La Namibie a le vent en poupe. Depuis quelques années, ce pays du sud de l'Afrique attire de plus en plus de grandes entreprises pétrolières. La raison ? D'importantes réserves de pétrole ont été découvertes au fond de l'océan, le long de ses côtes, et beaucoup espèrent en trouver encore davantage. Le 9 novembre, QatarEnergy — la compagnie publique d'énergie du Qatar — a annoncé un accord important. Elle va racheter 25 % d'un permis d'exploration appelé PEL82 à une filiale du géant américain Chevron. Ce permis couvre deux zones en mer, les blocs 2112B et 2212A, qui s'étendent sur environ 11 444 km². Pour donner une idée, c'est un peu plus grand que la région Île-de-France. Les fonds marins y sont profonds, allant de 350 mètres à 2 300 mètres. L'accord doit encore recevoir le feu vert des autorités compétentes. Une fois validé, Chevron restera l'opérateur principal du permis avec 55 % des parts. Deux acteurs locaux, Namcor E&P (entreprise publique namibienne) et Custos Energy, garderont chacun 10 %.

Une stratégie déjà bien rodée en Afrique

Ce n'est pas un coup d'essai pour QatarEnergy. La compagnie qatarie est déjà présente dans de nombreux pays africains :

Angola : elle a pris 30 % de deux blocs en mer en septembre dernier, en partenariat avec Shell et Sonangol.

Égypte : elle détient des parts dans plusieurs zones d'exploration, dont North Cleopatra et Cairo Offshore.

Mauritanie : elle possède 40 % du bloc C-10.

Congo : elle détient 35 % du bloc Nzombo.

Afrique du Sud : elle contrôle 24 % du bloc 3B/4B.

En Namibie même, QatarEnergy n'en est pas à son premier investissement. Elle possède déjà 27,5 % d'un autre permis, le PEL90, toujours aux côtés de Chevron. En juin dernier, un forage réalisé sur ce permis, le puits Merlin-1X, a permis de découvrir du pétrole dans le bassin de l'Orange. Une bonne nouvelle qui encourage la compagnie à poursuivre ses efforts dans le pays.

Pourquoi la Namibie séduit autant ?

Tout a vraiment commencé en 2022. Cette année-là, le français TotalEnergies a fait une découverte majeure appelée « Venus », suivie de près par le néerlandais Shell avec sa trouvaille « Graff ». Ces deux succès, situés dans le bassin de l'Orange, ont mis la Namibie sur la carte mondiale de l'exploration pétrolière.

Cela dit, tout n'est pas gagné d'avance. Explorer les fonds marins reste risqué. En janvier 2025, Chevron a foré un puits nommé Kapana-1X sur le permis PEL90, mais n'y a trouvé aucun gisement exploitable commercialement. Malgré cet échec, le groupe américain a continué d'investir. Preuve de la confiance ambiante : en août 2026, le norvégien Equinor a même racheté 17,4 % de ce permis à Chevron.

L'intérêt dépasse le seul bassin de l'Orange. Plus au nord, dans le bassin de Walvis, le britannique BP a obtenu en octobre 2026 l'autorisation de devenir opérateur de trois blocs détenus par la petite société Eco Atlantic Oil & Gas. Aucun forage n'est prévu pour l'instant, mais BP veut d'abord étudier le potentiel du site avant de se lancer.

Et maintenant ?

QatarEnergy dispose désormais d'une présence solide en Namibie. Mais posséder des permis ne suffit pas : il faut encore transformer ces investissements en découvertes rentables. L'engouement autour du pays est réel, porté par des résultats prometteurs et l'arrivée de grands noms du secteur. Reste à confirmer que le pétrole enfoui sous l'océan namibien pourra être extrait à un coût acceptable. C'est cette question qui déterminera si la Namibie deviendra, ou non, un futur poids lourd de la production pétrolière africaine.

S.S

ACTUALITÉS INTERNATIONALES

SAHARA OCCIDENTAL

LE FRONT POLISARIO ANNONCE UNE MOBILISATION GÉNÉRALE

Le Front Polisario a annoncé une mobilisation générale afin de faire face aux menaces de la part du Maroc. Cette décision a été prise par son Secrétariat national lors d'une réunion d'urgence tenue mardi sous la présidence de Brahim Ghali, secrétaire général du Front Polisario et président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), selon un communiqué publié à l'issue de cette rencontre.

Par Yacine Boudali

Cette mesure intervient dans un contexte marqué par une évolution rapide de la situation et par ce que le Front Polisario présente comme des préparatifs militaires marocains inquiétants. Dans son communiqué, il appelle tous les Sahraouis, hommes et femmes, à se tenir prêts à faire face à toute éventualité. Il les invite également à rester mobilisés pour relever les défis et défendre leur territoire, leurs droits et leur choix de parvenir à la liberté, à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le Secrétariat national du Front Polisario a également appelé les Nations unies et l'Union africaine à intervenir et à prendre leurs responsabilités. Il leur demande d'agir pour mettre fin à la présence marocaine au Sahara occidental et de pousser le Maroc à cesser de faire obstacle aux initiatives internationales destinées à régler ce conflit. Le communiqué rappelle que le Sahara occidental reste, selon le Front Polisario, le dernier territoire africain encore concerné par un processus de décolonisation.

Dans le même document, les responsables sahraouis mettent en garde contre ce qu'ils considèrent comme une tentative du Maroc de détourner l'attention de ses revers. Ils estiment que les résultats obtenus par le Front Polisario ont affaibli les campagnes de communication marocaines ainsi que les efforts déployés pour obtenir des soutiens par des moyens financiers et des négociations.

Le communiqué fait également état d'un important renforcement du dispositif militaire marocain. Selon le Front Polisario, de nombreux soldats, accompagnés de différents types d'armes et de matériel militaire, sont actuellement déployés et regroupés dans plusieurs positions le long du mur de séparation qui traverse le territoire sahraoui.

Le Secrétariat national considère ces mouvements de troupes comme une nouvelle étape dans l'escalade des tensions. Il estime qu'ils sont en contradiction avec les déclarations du Maroc sur son attachement au cessez-le-feu et constituent un risque supplémentaire pour la stabilité de la région.

Y.B

APRÈS LES PROPOS DE SON CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM

L'UE AFFIRME RESPECTER LA SOUVERAINETÉ DE L'ALGÉRIE ET DU NIGER ET ÉCARTE TOUTE INGÉRENCE

L'Union européenne (UE) a affirmé mardi respecter "pleinement" la souveraineté de l'Algérie et du Niger, soulignant que la décision algérienne de déployer des unités militaires sur le territoire nigérien relevait "exclusivement" des relations bilatérales entre les deux pays.

Répondant à une question sur les convocations de l'ambassadeur de l'UE en Algérie et de son chargé d'affaires au Niger, lors d'une conférence de presse tenue au siège de la Commission européenne à Bruxelles, le porte-parole de l'UE pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, a indiqué que ces démarches relevaient des pratiques établies par la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques.

Il a assuré que l'UE n'a aucune volonté d'ingérence dans les affaires des deux pays, précisant "n'avoir à aucun moment eu l'intention de demander à Alger ou à Niamey des clarifications sur leur engagement bilatéral".

Il a également réaffirmé l'attachement de l'UE au maintien de bonnes relations avec l'Algérie et le Niger, fondées sur un dialogue respectueux à tous les niveaux.

Le chargé d'affaires par intérim de la délégation de l'Union européenne (UE) au Niger a été convoqué par le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, pour "exiger des clarifications" à propos des déclarations "inacceptables et condescendantes" d'un porte-parole de l'UE pour les affaires étrangères, concernant les relations entre l'Algérie et le Niger.

RI

GHAZA

L'AMBASSADEUR DE PALESTINE EN ALGÉRIE MET EN GARDE CONTRE L'AGGRAVATION DE LA CATASTROPHE HUMANITAIRE

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aïta, a mis en garde, mardi, contre l'aggravation de la catastrophe humanitaire à laquelle est confronté le peuple palestinien dans la bande de Ghaza, en raison de la destruction massive des infrastructures, conjuguée à l'arrivée d'une forte perturbation météorologique, lançant un appel "humanitaire urgent" à la communauté internationale pour secourir les habitants de Ghaza.

Lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'ambassade de Palestine, M. Abu Aïta a indiqué que "l'annonce du cessez-le-feu n'a pas mis fin aux souffrances des habitants de la bande de Ghaza, qui continuent de faire face à des conditions humanitaires extrêmement difficiles, en raison du manque d'aide humanitaire et du blocus sioniste, ainsi que des destructions massives ayant touché les infrastructures et les bâtiments résidentiels durant les années d'agression sioniste".

L'ambassadeur a fait état de l'aggravation de la catastrophe humanitaire à Ghaza, soulignant que "les Palestiniens de la bande vivent des conditions tragiques et extrêmement difficiles, touchant tous les aspects de la vie, alors que la machine de guerre sioniste poursuit sa politique génocidaire sous ses différentes formes".

M. Abu Aïta a lancé un appel "humanitaire urgent" à la communauté internationale, à travers l'ensemble de ses institutions et organismes, afin de sauver et de secourir les habitants de la bande de Ghaza face à cette catastrophe humanitaire imminente, et d'œuvrer à leur apporter une aide immédiate, en vue de contribuer à la levée du blocus et de permettre l'acheminement des aides médicales et alimentaires ainsi que des équipements d'hébergement d'urgence.

L'ambassadeur palestinien a également renouvelé ses remerciements et sa gratitude à l'Algérie, dirigeants et peuple, pour ses positions constantes et permanentes en faveur de la cause palestinienne et son soutien à la lutte du peuple palestinien dans les différents fora internationaux.

RI

LA TENSION PERSISTE AU MOYEN-ORIENT

DEUX PÉTROLIERS ONT EXPLOSÉ DANS LE DÉTROIT D'ORMUZ

La marine du Corps des Gardiens de la révolution islamique (CGRI) d'Iran a déclaré mardi que deux pétroliers "en infraction" avaient subi de violentes explosions alors qu'ils empruntaient une route "non autorisée" dans le détroit d'Ormuz.

Les deux bâtiments, qui avaient désactivé tous leurs systèmes de navigation et d'identification, ont pris feu et été immobilisés, a-t-elle dit dans un communiqué publié sur Sepah News, le média officiel du CGRI. Elle a ajouté que l'un des navires avait explosé après avoir heurté des mines, tandis que l'autre, soutenu par des avions de chasse américains "agressifs" et cherchant à "emprunter subrepticement la route illégale", avait pris feu à la suite d'un incident. La marine du CGRI a réitéré son avertissement selon lequel la voie "non autorisée" dans le détroit est "dangereuse" et que tous ceux qui tenteront de l'emprunter en collaboration avec l'armée américaine "terroriste" subiront le même sort.

Le 28 février, l'Iran a renforcé son emprise sur le détroit d'Ormuz, interdisant le passage en toute sécurité des navires appartenant à Israël et aux Etats-Unis ou affiliés à ces pays, à la suite de leurs frappes conjointes sur le territoire iranien.

RI

YÉMEN

VASTE CAMPAGNE DE VACCINATION CIBLANT PRÈS D'UN MILLION D'ENFANT

Une vaste campagne de vaccination contre la rougeole et la rubéole a été lancée au profit de près d'un million d'enfants âgés de six mois à cinq ans, dans le sud du Yémen, en vue de renforcer la protection sanitaire des enfants, a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Cette campagne vise à protéger 957.000 enfants dans 100 districts répartis sur 11 gouvernorats du sud du pays. Elle est menée avec le concours de l'OMS, du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination (Gavi).

Selon ONU Info, l'opération prévoit le déploiement de 2.291 équipes de vaccination, dont 643 équipes fixes dans les structures sanitaires et 1.648 équipes mobiles chargées d'atteindre directement les populations, notamment dans les zones reculées et difficiles d'accès.

"Chaque enfant mérite d'être protégé contre les maladies évitables par la vaccination, quel que soit son lieu de résidence ou les difficultés rencontrées par sa famille pour accéder aux services de santé", a déclaré le représentant de l'OMS au Yémen, Syed Jaffar Hussain.

Une attention particulière sera accordée aux enfants récemment déplacés, vivant dans des sites de déplacement ou dans des zones insuffisamment couvertes par les services de santé.

La rougeole, maladie virale hautement contagieuse, demeure une cause importante de mortalité chez les jeunes enfants à travers le monde, malgré l'existence d'un vaccin efficace. La rubéole, également contagieuse et évitable par la vaccination, peut entraîner de graves malformations congénitales.

Les deux maladies continuent ainsi de représenter une menace pour la santé publique au Yémen, particulièrement dans les camps de déplacés où la surpopulation accentue les risques sanitaires.

Cette campagne bénéficie du soutien financier de Gavi et s'inscrit dans les efforts visant à renforcer la couverture vaccinale et à protéger les enfants les plus vulnérables face aux maladies évitables par la vaccination.

RI

SCIENCES ET HAUTE TECHNOLOGIE

MINEURS ET RÉSEAUX SOCIAUX

META GÉNÉRALISE LA VÉRIFICATION DE L'ÂGE SUR FACEBOOK, INSTAGRAM ET THREADS

Meta étend à l'échelle mondiale son système de vérification de l'âge par intelligence artificielle sur Facebook, Instagram et Threads. dans le but de mieux identifier les mineurs qui contournent les règles en déclarant un âge inexact et de renforcer leur protection grâce à des comptes soumis à davantage de restrictions.

Par Yakout Abina



Face aux critiques sur la protection des mineurs, Meta multiplie depuis plusieurs années les mesures de sécurité sur ses plateformes. Après avoir lancé un système de vérification de l'âge utilisant l'intelligence artificielle sur Facebook et Instagram aux États-Unis et en Europe, le groupe prévoit désormais de l'étendre à l'ensemble de ses réseaux sociaux dans le monde, y compris Threads.

Cette mesure vise à repérer les utilisateurs mineurs qui contournent les règles de la plateforme en indiquant une fausse date de naissance lors de la création de leur compte. Le groupe espère ainsi renforcer la protection des jeunes internautes, alors que les réseaux sociaux font l'objet de critiques croissantes concernant leur impact sur les adolescents. Pour évaluer l'âge des utilisateurs, Meta s'appuie sur une technologie d'analyse d'images développée avec son partenaire ConnectSafety. L'entreprise précise que le système ne sert pas à identifier les personnes, mais à estimer leur tranche d'âge à partir d'éléments visuels. L'algorithme analyse également certaines informations du profil telles que les biographies, les publications, les commentaires ou encore les mentions d'anniversaire susceptibles de révéler l'âge réel d'un utilisateur. Lorsqu'un compte adulte est identifié comme appartenant à une personne âgée de 13 à 17 ans, il est automatiquement transféré vers un compte ado. Ces comptes intègrent des restrictions renforcées, notamment sur les personnes autorisées à entrer en contact avec le jeune utilisateur, ainsi qu'un filtrage plus strict pour bloquer les contenus sensibles et des outils de gestion du temps passé à l'écran. En revanche, lorsqu'un utilisateur est détecté comme ayant moins de 13 ans, âge minimum requis pour accéder aux services de Meta dans la plupart des pays, son compte est désactivé.

Par ailleurs, le groupe américain plaide pour la mise en place d'un système de vérification de l'âge directement au niveau des boutiques d'applications. Selon l'entreprise, une solution centralisée via les app stores offrirait une meilleure protection de la vie privée et serait plus efficace que des dispositifs de contrôle gérés séparément par chaque application. Dans certains pays où l'accès aux réseaux sociaux est soumis à des restrictions pour les mineurs, comme l'Australie où les moins de 16 ans sont concernés, Meta utilise déjà les informations de tranche d'âge transmises par les systèmes de contrôle parental disponibles sur les iPhone. Cette approche pourrait servir de modèle à une future vérification de l'âge à plus grande échelle.

Y.A

ÉNERGIE ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

POUR ALIMENTER CLAUDE, ANTHROPIC MISE SUR DES GÉNÉRATEURS AU GAZ

Par Salim Nait Ouguelmim

L'intelligence artificielle demande toujours plus d'électricité. Pour en obtenir rapidement, Anthropic, l'entreprise américaine qui développe Claude, aurait conclu un accord d'environ 3,4 milliards de dollars pour se procurer des générateurs fonctionnant au gaz naturel. Le projet pourrait lui donner accès à une importante capacité de production, mais il soulève des questions sur les émissions polluantes et sur les effets de cette course à l'énergie.

D'après des informations publiées par le Financial Times et reprises par TechCrunch, les équipements concernés pourraient produire jusqu'à 1,7 gigawatt d'électricité, soit 1 700 mégawatts. L'accord inclurait aussi des services d'ingénierie et de construction pour préparer leur installation. Les lieux prévus et le calendrier du projet n'ont toutefois pas été rendus publics.

Le montant annoncé correspond à un engagement rapporté par la presse : il ne signifie pas nécessairement qu'Anthropic versera la totalité de cette somme immédiatement. Reuters a indiqué ne pas avoir pu vérifier de manière indépendante tous les détails du récit du Financial Times. Anthropic et OnePWR n'avaient pas répondu à ses demandes de commentaires au moment de la publication.

S'appuyer sur d'anciennes commandes

Anthropic ne fabriquerait pas elle-même ces générateurs. Elle reprendrait des commandes d'équipements Caterpillar passées environ deux ans plus tôt par OnePWR Solutions, une entreprise texane spécialisée dans les infrastructures électriques. L'intérêt de cette opération serait de s'appuyer sur une commande déjà engagée, plutôt que de repartir de zéro dans un secteur où les délais de livraison sont longs.

Cette stratégie répond à un problème concret : les centres de données, ces bâtiments remplis de serveurs qui font fonctionner les services numériques et les modèles d'IA, consomment beaucoup d'électricité. Les entreprises cherchent donc à sécuriser leur approvisionnement avant même d'agrandir leurs installations. En produisant une partie de leur électricité sur place, elles peuvent espérer moins dépendre du réseau public ou de ses délais de raccordement. Cela ne garantit pas pour autant une mise en service rapide : il faut encore installer les équipements, obtenir les autorisations nécessaires et s'assurer que le gaz peut être acheminé en quantité suffisante. L'ampleur des investissements d'Anthropic donne une idée de cette pression. Dans des documents liés à son projet d'introduction en Bourse, l'entreprise a signalé près de 895,4 milliards de dollars d'engagements financiers associés à l'achat ou à la location de capacités de calcul et d'infrastructures. Ce chiffre recouvre des engagements de différentes natures et sur plusieurs années : il ne correspond pas à une somme déjà dépensée. Anthropic y prévenait aussi que la demande accrue de gaz pour alimenter les centres de données pourrait faire monter les prix dans certaines régions.

Une solution anti environnement

Le gaz naturel est une énergie fossile. Lorsqu'on le brûle pour produire de l'électricité, il rejette du dioxyde de carbone, un gaz qui contribue au réchauffement climatique. Son extraction et son transport peuvent aussi entraîner des fuites de méthane, un autre gaz à effet de serre particulièrement puissant. La combustion produit également des polluants qui peuvent dégrader la qualité de l'air.

Le gaz peut fournir de l'électricité à la demande, ce qui le rend utile pour alimenter des installations qui fonctionnent jour et nuit. Mais miser sur ces générateurs risque aussi de prolonger l'usage des énergies fossiles, alors que les entreprises technologiques annoncent parallèlement des objectifs climatiques et des investissements dans les énergies renouvelables. L'impact réel dépendra notamment du nombre d'heures de fonctionnement des générateurs, des mesures prises contre les fuites et des autres sources d'électricité utilisées par Anthropic.

Vers des obstacles politiques

La stratégie se heurte aussi à un contexte politique plus incertain. Après les élections américaines de mi-mandat du 3 novembre 2026, des responsables démocrates élus dans plusieurs États ont défendu des restrictions ou un encadrement plus strict des centres de données. Selon une estimation de Goldman Sachs rapportée par Reuters, les États où de nouvelles règles pourraient être envisagées représentent environ 45 % des capacités de centres de données prévues aux États-Unis. Ce chiffre désigne des projets potentiellement concernés par des changements de politique publique. Il ne signifie pas que 45 % des centres seront annulés ou retardés. Mais il montre que les promoteurs doivent désormais tenir compte de possibles moratoires, de règles locales plus strictes ou d'une réduction des aides fiscales. Les habitants s'inquiètent aussi de la consommation d'électricité et d'eau de ces installations, ainsi que de leurs effets sur les factures et l'environnement. En reprenant des commandes déjà engagées, Anthropic chercherait donc à gagner du temps dans la course à l'énergie nécessaire à l'IA. Mais l'accès aux générateurs ne règle pas tout : leur installation, leur approvisionnement en gaz, les autorisations et l'acceptation locale restent à obtenir. Et plus les grandes entreprises se tournent vers le gaz, plus elles devront répondre à une question centrale : comment alimenter la croissance de l'intelligence artificielle sans en alourdir le coût climatique ? Toute la question est là ?

S.N.O

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

SOMMETS CLIMATIQUES MONDIAUX

LES COP FACE AU DÉFI DES RÉSULTATS

La 31e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques s'est ouverte le 9 novembre à Antalya, en Turquie. Jusqu'au 20 novembre, près de 200 pays tentent de transformer les engagements climatiques en décisions concrètes. Mais après 31 sommets depuis Berlin, l'écart entre les déclarations et la réalité reste ne cesse de s'élargir.



Par Chaïmaa Sadou

La Turquie accueille l'un des plus grands rendez-vous environnementaux de la planète. À Antalya, près de 200 États participent à la COP31, la 31e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ouverte le 9 novembre, la réunion doit durer jusqu'au 20 novembre, soit douze jours de négociations.

Organisée par l'ONU et accueillie par la Turquie, cette conférence intervient alors que le monde reste loin des trajectoires nécessaires pour contenir le réchauffement. Les négociateurs doivent avancer sur l'adaptation, la réduction des gaz à effet de serre, le financement climatique et une transition juste. « Nous sommes entrés dans une nouvelle ère d'extrêmes climatiques », a rappelé Antonio Guterres, en appelant les dirigeants à « se montrer à la hauteur ».

Un processus lancé il y a plus de trente ans

La COP31 n'est pas une réunion isolée. La première Conférence des Parties s'est tenue à Berlin en mars 1995. Depuis, les COP se réunissent chaque année pour évaluer l'application de la Convention climatique et prendre les décisions nécessaires à sa mise en œuvre.

Parmi les étapes marquantes : Kyoto (1997), qui a adopté le Protocole de Kyoto ; Copenhague (2009) ; Paris (2015), qui a donné naissance à l'Accord de Paris ; puis Glasgow (2021), Charm el-Cheikh (2022), Dubaï (2023), Bakou (2024) et Belém (2025).

Trente et un ans après la première COP de Berlin, Antalya accueille la nouvelle étape de ce processus de négociation climatique. La conférence réunit les États parties à la CCNUCC ainsi que des observateurs accrédités issus de la recherche, de la société civile, de la jeunesse et du secteur économique. Particularité de cette édition, la Turquie en assure la présidence tandis que l'Australie pilote les négociations, selon un arrangement arrêté lors de la COP30.

Des COP sous l'égide de l'ONU

Ces rencontres sont initiées dans le cadre de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio, en 1992. La CCNUCC est le traité international qui a créé le cadre de coopération entre les États pour faire face au dérèglement climatique.

La COP, ou Conférence des Parties, est l'organe suprême de décision de cette Convention. Elle rassemble les États qui l'ont ratifiée. Son rôle consiste à examiner les rapports nationaux et les inventaires d'émissions, à évaluer les mesures prises et à décider des actions collectives nécessaires pour atteindre l'objectif de la Convention.

Chaque COP a un pays hôte, la présidence tournant entre les cinq régions de l'ONU. Cette année, Murat Kurum, ministre turc de l'Environnement, préside la conférence, tandis que l'Australien Chris Bowen supervise les négociations.

Un objectif : coopérer face à un danger sans frontières

Le but central de ces conférences est de permettre aux États de coopérer face à un danger qui ne connaît pas de frontières. Le réchauffement provoque canicules, sécheresses, inondations, incendies, montée des mers et perte de biodiversité. Aucun pays ne peut, à lui seul, protéger son territoire, son économie et sa population.

Les COP établissent des règles communes, fixent des objectifs, suivent les progrès et mobilisent des financements. Elles doivent aussi aider les pays les plus vulnérables à s'adapter. Il ne s'agit pas seulement de réduire les émissions, mais de préparer les sociétés aux conséquences déjà visibles du dérèglement climatique.

La conférence d'Antalya met l'accent sur la mise en œuvre. Murat Kurum a résumé l'ambition : « Antalya doit introduire l'action climatique dans la vie des gens », avec des effets concrets « dans les champs des agriculteurs » ou « sur les factures énergétiques » des ménages. Simon Stiell, secrétaire exécutif d'ONU Climat, a reconnu que « les progrès sont loin d'être suffisamment rapides ou équitables » et appelé à « donner un coup d'accélérateur aux solutions ».

Des objectifs qui ont évolué avec la crise

Les objectifs des COP ont évolué avec la gravité de la crise climatique. Au départ, il s'agissait de stabiliser les gaz à effet de serre pour éviter une perturbation dangereuse du climat. Puis les négociations ont porté sur des engagements chiffrés, des calendriers, des financements et des règles de transparence.

L'objectif majeur reste de limiter le réchauffement mondial, idéalement à 1,5 degré Celsius par rapport à l'époque préindustrielle. Cet objectif, consacré par l'Accord de Paris en 2015, exige une réduction rapide et profonde des émissions de gaz à effet de serre, notamment celles liées aux énergies fossiles.

Les COP visent également à renforcer l'adaptation : protéger les populations contre les sécheresses, les crues et les catastrophes naturelles ; sécuriser l'eau, l'agriculture et la santé ; préserver les forêts et les côtes. Elles cherchent enfin à organiser une transition juste, c'est-à-dire une transformation des économies qui ne laisse pas les travailleurs, les ménages modestes et les pays pauvres sans solutions.

Des résultats réels mais insuffisants

Les COP ont-elles atteint leurs objectifs ? Le bilan reste contrasté. Ces conférences ont permis des avancées majeures, notamment l'adoption du Protocole de Kyoto puis de l'Accord de Paris, deux textes de référence dans la gouvernance climatique mondiale. Elles ont également contribué à placer les questions de financement climatique et de réparation des préjudices liés au dérèglement climatique au cœur des négociations internationales.

Cependant, les objectifs globaux ne sont pas atteints. Les émissions mondiales restent trop élevées et la planète se dirige encore vers un réchauffement supérieur au seuil de 1,5 degré Celsius si les efforts actuels ne sont pas considérablement renforcés. L'ONU reconnaît elle-même que les négociations ont fait progresser les projections, mais que des actions plus rapides restent indispensables. L'année 2026 s'inscrit d'ailleurs parmi les plus chaudes jamais enregistrées, avec des températures mondiales proches de ce seuil critique, selon l'OMM.

Plusieurs raisons expliquent cet écart. D'abord, les intérêts économiques et énergétiques des États ne sont pas identiques : certains pays dépendent fortement du pétrole, du gaz ou du charbon. Ensuite, les pays riches ne fournissent pas toujours les financements promis aux nations les plus vulnérables. Enfin, les engagements pris lors des sommets dépendent ensuite de lois, de budgets et de décisions nationales. Une convention ne vaut que si les États l'appliquent.

À Antalya, cette difficulté est déjà palpable. Les pays africains réclamaient un triplement des financements pour l'adaptation, mais l'Union européenne a prévenu qu'elle ne disposait d'aucune marge politique pour de nouveaux engagements financiers. « Le démarrage est difficile pour la COP31 », a reconnu Jasper Inventor, de Greenpeace. L'absence des États-Unis pèse également sur les débats.

Un test pour la crédibilité internationale

La COP31 arrive à un moment où la confiance dans la coopération internationale est mise à l'épreuve. Les pays doivent passer des engagements à l'action : financer l'adaptation, accélérer la transition énergétique et aider les populations les plus exposées.

L'enjeu dépasse les salles de négociation : agriculteurs confrontés au manque d'eau, habitants des côtes menacés par la montée des mers, jeunes inquiets et communautés proches de la nature. La réussite de la COP31 se mesurera moins aux communiqués finaux qu'aux décisions réellement appliquées dans les années à venir.

La planète attend des choix courageux, des financements à la hauteur et une protection effective des milieux naturels. Car sauver notre climat, c'est aussi sauver une part essentielle de notre propre avenir. Comme l'a lancé Antonio Guterres, « il n'est plus temps de discussions infinies et de renvois de responsabilités ». Trente et un sommets après Berlin, l'urgence n'a jamais été aussi pressante. Et le temps, lui, ne se négocie pas.

C.S

ACTUALITÉS SOCIO-CULTURELLES

SALON NATIONAL DU COUSCOUS ET DES PÂTES ALIMENTAIRES DE MILA

TOMBER DE RIDEAU HIER

Le salon national du couscous et des pâtes alimentaires s'est terminé mardi à la maison de l'artisanat et des métiers de Mila. Le prix du meilleur plat de couscous a été décerné à Khaled Boutabdja, un artisan de Mila spécialisé dans la cuisine traditionnelle.

Par Malek Gaya

Le gagnant a déclaré que ce prix récompense son plat préparé simplement, selon la tradition de la région de Mila, à base d'agneau et de légumes de saison. Selon lui, cette distinction est "un plus pour son parcours professionnel" et l'encouragera à s'intéresser davantage au patrimoine immatériel et à sa préservation.

Le deuxième prix du concours, qui a réuni plus de 20 artisans de différentes wilayas du pays, a été attribué à Mounir Messaadi de Constantine. Le troisième prix a été partagé entre Fatima Zidouri d'Illizi et Lynda Boulekehal de Grarem Gouga (Mila).

La cérémonie de clôture du salon, organisé sous le thème "authenticité renouvelée dans chaque plat", a également décerné le prix du "meilleur atelier vivant" à Ferah Brik, artisan de Mila spécialisé dans la préparation des pâtes traditionnelles. Nouar Fertass, artisan spécialisé dans la fabrication d'ustensiles en bois de la commune d'Ain Melouk (Mila), et Imane Bouskia, spécialisée en couture et broderie traditionnelles de Grarem Gouga (Mila), ont partagé le prix du "meilleur stand". Le salon a accueilli pendant trois jours plus de 60 artisans qui ont présenté divers produits artisanaux : bois, bijoux, costumes traditionnels, distillation, plats et pâtisseries traditionnels.

Selon Yacine Bouterif, directeur de la chambre locale de l'artisanat et des métiers, organisatrice du salon, cet événement vise à valoriser et préserver le patrimoine et les traditions. Il a aussi été l'occasion pour les artisans d'échanger leurs expériences et de mettre en valeur la richesse du patrimoine culinaire algérien et des métiers.

M.G

ARTISANAT

20 ARTISANS APPRENNENT À CRÉER DES BIJOUX EN CORAIL

Vingt artisans venus de huit wilayas participent à un stage de formation sur la création de bijoux en corail à la maison de l'artisanat d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf. L'information a été annoncée mardi par Abdelkader Khengaoui, directeur de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

Ce stage, qui se déroule du 9 au 12 novembre, rassemble des artisans bijoutiers des wilayas de Tlemcen, Boumerdès, Souk Ahras, Tébessa, Skikda, Annaba, Batna et El Tarf. Ils sont encadrés par l'artisan Moussa Benhalima, qui a participé à de nombreux concours nationaux et internationaux.

Organisée par la CAM en coordination avec la direction du tourisme et de l'artisanat, cette formation porte sur la présentation du corail, ses caractéristiques et la façon de l'utiliser dans la fabrication de bijoux (forme, taille). Selon M. Khengaoui, elle permettra aux participants de renforcer leurs connaissances théoriques et de développer leurs compétences pratiques dans ce domaine artisanal.

Le directeur de la CAM précise que cette formation vise aussi à valoriser les produits locaux et à ouvrir de nouvelles perspectives en matière de création d'emplois, tout en préservant les métiers traditionnels et en transmettant les connaissances et les expériences qui y sont liées.

M.G

SOUFISME

UNE DÉLÉGATION D'ADEPTES DE LA CONFRÉRIE TIDJANIYA DE PLUSIEURS PAYS AFRICAINS EN VISITE À LA ZAOUÏA DE RAS EL MA

Une délégation africaine de plus de 100 adeptes et fidèles de la confrérie Tidjaniya, représentant plusieurs pays du continent, effectue une visite à la zaouïa Tidjaniya de la commune de Ras El Ma (sud de la wilaya de Sidi Bel-Abbes), dans le cadre du renforcement des liens spirituels et de la consolidation de la fraternité et de la communication entre les adeptes de cette tariqa, a-t-on appris, lundi, auprès de la zaouïa.

La même source a précisé que la délégation, arrivée au siège de la zaouïa, dimanche soir, dans le cadre de sa tournée annuelle, comprend des érudits, des théologiens et des mourchidine venus de plusieurs pays africains, notamment du Sénégal, du Mali, de Mauritanie, de Guinée et de Côte d'Ivoire.

Le cheikh de la zaouïa Tidjaniya de Ras El Ma, Sidi Mohammed Tahar, a souligné que l'accueil de cette délégation, qui réunit une pléiade de cheikhs et d'oulémas, constitue une opportunité pour ''renforcer la connaissance mutuelle et la fraternité entre frères en Dieu''.

Pour sa part, le représentant de la zaouïa Tidjaniya de Pikine (Sénégal), Cheikh Ahmed Tidjani, a salué la chaleur de l'accueil et l'hospitalité légendaire réservée à la délégation sénégalaise à Ras El Ma, relevant que cette visite annuelle revêt ''un caractère particulier'', coïncidant avec la commémoration du décès de Cheikh Abdelmottalib Tidjani, fondateur de la zaouïa de Pikine.

Les membres de la délégation ont visité les monuments et édifices historiques liés au parcours de la confrérie Tidjaniya dans la région, affirmant que la découverte de ces lieux '' concrétise les recommandations de leurs maîtres spirituels sur la nécessité d'établir un lien direct entre l'histoire écrite et les visites de terrain des sites ayant été témoins de la fondation des zaouïas et de la diffusion de l'enseignement religieux''.

Cette étape s'inscrit dans un itinéraire spirituel plus vaste englobant des hauts lieux historiques à travers le pays, notamment à Tlemcen, Boussemghoun et Chellala, jusqu'au siège du Califat général de la confrérie Tidjaniya à Aïn Madi (Laghouat), illustrant la place profondément enracinée de l'Algérie en tant que foyer de rayonnement soufi.

RS

PROGRAMME "JEUNES AMBASSADEURS" AU SULTANAT D'OMAN

LE CSJ REMPORTE LE PRIX DE LA DEUXIÈME MEILLEURE DÉLÉGATION

La délégation du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ayant pris part au programme "Jeunes ambassadeurs" au Sultanat d'Oman du 1 au 5 novembre courant, a remporté le prix de la deuxième meilleure délégation dans le cadre d'une simulation du modèle de l'ONU au Conseil de sécurité, qui a abordé le thème de "l'intelligence artificielle entre la réalisation des objectifs de développement durable et la déstabilisation", indique mardi un communiqué du Conseil.

"En reconnaissance de la performance remarquable démontrée par la délégation algérienne tout au long des activités du programme et de sa présence active ainsi que de ses compétences dans les débats et le dialogue diplomatique, le chef de la délégation, Alaa Eddine Achour, a été choisi pour prononcer le discours de clôture au nom des participants représentant 16 pays, au cours duquel il a passé en revue les moments forts du programme", précise la même source.

M. Achour a également salué ce programme, qui a constitué un "espace qualitatif de formation et d'échange de connaissances et d'expertises permettant aux jeunes de développer leurs compétences dans les domaines de la diplomatie et des relations internationales, tout en renforçant leurs capacités à contribuer au traitement des questions et défis internationaux".

Par ailleurs, la délégation algérienne a pris part à la cérémonie de commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Révolution de libération, organisée par l'ambassade d'Algérie à Mascate, sous la supervision de l'ambassadeur d'Algérie au Sultanat d'Oman, M. Mohamed Ali Boughazi, conclut le communiqué.

R.C

TOURISME À TINDOUF

LANCEMENT D'UNE FORMATION EN ANGLAIS AU PROFIT DE HUIT GUIDES TOURISTIQUES À TINDOUF

La Direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Tindouf a lancé, lundi, une session de formation en langue anglaise destinée à huit guides touristiques exerçant dans la région.

Cette initiative vise à renforcer leurs capacités de communication avec les touristes étrangers et à améliorer la qualité des services d'accueil.Dans une déclaration à l'Agence presse service (APS), le directeur du tourisme et de l'artisanat de la wilaya, M. Tahami Oumari, a précisé que cette formation s'inscrit dans le cadre d'un programme visant à développer les compétences professionnelles des guides touristiques et à améliorer leurs performances.Il a rappelé qu'une précédente session avait été consacrée aux premiers secours, tandis que la nouvelle formation met l'accent sur l'apprentissage de l'anglais et la sensibilisation au rôle du guide touristique dans la valorisation et la promotion du patrimoine et des richesses touristiques locales.Organisée en coordination avec le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, au sein du Centre de formation professionnelle et d'apprentissage de Tindouf, cette session a été précédée d'une évaluation du niveau linguistique des participants.Prévue jusqu'au 19 novembre, cette initiative s'inscrit dans le cadre de la convention-cadre entre les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, visant à renforcer les compétences des ressources humaines et à améliorer les prestations touristiques.D'autres sessions de formation sont également prévues dans différents domaines, notamment la culture touristique et la maîtrise des langues étrangères, afin de permettre aux guides de mieux accompagner les visiteurs et de contribuer davantage à la promotion de la destination touristique de Tindouf. a conclu le même responsable.

RS

ACTUALITÉS SPORTIVES

BOXE/JOJ-2026

BOUTHEINA BENSALAH EN DEMI-FINALE, UNE DEUXIÈME MÉDAILLE ASSURÉE POUR L'ALGÉRIE

La boxeuse algérienne Boutheina Bensalah (-48 kg) s'est qualifiée, mardi soir, pour les demi-finales du tournoi de boxe des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) Dakar-2026, en s'imposant face à la Nigériane Shukurat Ayomide Mayowa (5-0), à l'unanimité des juges.



Grâce à cette victoire en quart de finale, Bensalah rejoint le dernier carré de la compétition et assure ainsi à l'Algérie une deuxième médaille dans cette discipline, après celle déjà décrochée par sa compatriote Sirine Kessal (-51 kg), également qualifiée pour les demi-finales lundi.

Pour rappel, Kessal avait validé son billet pour le dernier carré en dominant la Bhoutanaise Peldon Sangay, l'arbitre ayant été contraint d'arrêter le combat (RSC) en faveur de l'Algérienne.

En revanche, l'aventure s'est arrêtée en quarts de finale pour Basma Bahri (-57 kg), battue aux points (2-3) par l'Ukrainienne Petruk Yevanlina.

La sélection algérienne est représentée par cinq pugilistes lors de ce tournoi : Sirine Kessal (51 kg), Basma Bahri (57 kg), Belal Lezoul (65 kg), Boutheina Bensalah (48 kg) et Meriem Sari (60 kg).

L'Algérie prend part aux JOJ de Dakar-2026, qui se poursuivent jusqu'au 13 novembre, avec une délégation de 41 athlètes (20 garçons et 21 filles), encadrée par un staff de 72 membres.

RS

FOOT/ QUALIFICATIONS CAN-2027 (GR.I)

DÉCLARATIONS DES JOUEURS ALGÉRIENS EN ZONE MIXTE AVANT D'AFFRONTER LE TOGO

Déclarations des joueurs de l'équipe nationale de football, recueillies par l'APS, lors de la zone mixte organisée mardi soir avec la presse, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, à quatre jours du match face au Togo, prévu samedi au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (20h00), pour le compte de la troisième journée (Gr. I) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027.

Mohamed Azzi (défenseur / CSKA Moscou - Russie) : "Je suis très content d'honorer ma première convocation en sélection. C'est un rêve qui se réalise. Je l'attendais depuis longtemps. J'ai travaillé jour et nuit avec mon club pour gagner la confiance du sélectionneur. Aujourd'hui, c'est chose faite, Dieu merci. Je vais continuer à travailler pour gagner ma place. Le match face au Togo sera difficile. Nous allons nous préparer au cours des prochains jours afin d'être prêts le jour J et de décrocher la victoire. Je demande à nos supporters de nous soutenir pour que nous puissions leur offrir un succès, Inchallah".

Abderrahmane Rebbach (milieu de terrain / Deportivo Alavés - Espagne) : "Je suis fier et heureux d'avoir été retenu en sélection. Je tiens à remercier le staff technique de m'avoir donné l'occasion d'honorer ma première convocation en équipe nationale. Je ferai tout pour ne pas décevoir ceux qui m'ont accordé leur confiance. Je suis très heureux d'être ici, c'est un honneur pour moi. Concernant le match face au Togo, nous aborderons ce rendez-vous avec la ferme intention de l'emporter devant notre public." Rayane Yesli (gardien de but / Olympique Akbou) : "C'est une grande fierté d'être sélectionné et de représenter mon club, l'Olympique Akbou. C'est un honneur pour moi et ma famille. Je suis très content, c'est un rêve qui se réalise. Nous avons la chance de disputer le prochain match à domicile, à Tizi-Ouzou, dans un magnifique stade où règne une excellente ambiance. Ce serait formidable de remporter les deux rencontres, car cela permettrait à l'équipe nationale d'aborder plus sereinement la suite des qualifications. Concernant les supporters, je suis certain qu'ils viendront en grand nombre. Ce sont les meilleurs. Je suis né à Tizi-Ouzou et j'y ai de la famille. Ce match aura donc une saveur particulière pour moi."

RS

PUBLICITE

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE : AIN DEFLA
DAIRA DE : AIN DEFLA
COMMUNE DE : AIN DEFLA
N.I.F 098544010036720

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 12 /2026

La commune d'Ain Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles :37 ,38, 39 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics , et les articles 39.40.42, 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public ;pour la réalisation du projet suivant :

Réhabilitation du réseau d'assainissement des quartiers de la commune Ain Defla, répartie selon les lots suivants :
LOT N°01 :Renforcement du réseau d'assainissement du quartier des 114 LSP +A l'ouest du habitats groupé Larbi.
LOT N°02 :Renforcement du réseau d'assainissement du quartier Nadjem sud
LOT N°03 : Réhabilitation d'une partie du réseau d'assainissement au quartiers Makkati ET Kheyat Mohammed (cité el Amal parallèlement de conseil de la magistrature).

L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales destiné à toutes les entreprises et les institutions compétentes et qualifiées dans :**Le secteur des ressources en eau** :il exige une copie d'un certificat de qualification et classification Professionnelle dans le secteur des ressources en eau comme activité principale, catégorie quatre (04) et plus en cour de validité .
- Réalisation d'un (01) projet similaires (assainissement) d'une longueur linéaire total de (1.5) km et plus. Ou montant de 12.000.000.00 da et plus , justifiés par des certificats de bonne exécution délivrés par les différents administrations publics.
- moyen de chiffre d'affaires des trois années 2023-2024-2025 ≥7 000 000.00DA

Les soumissionnaires qualifiés et intéressés par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Bureau des marchés publics et des enchères de la commune de Ain Defla contre paiement d'une somme de 2.000,00DA espèce (droit de participation) au niveau de la trésorerie de la commune de Ain defla .
Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné.

- **Les offres doivent être jointes aux pièces suivantes :**
 ***Le dossier de candidature**
- Déclaration de candidature (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat .
- Déclaration de probité (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat
- Le reste des pièces voir l'article n°(06) page (05) et (06) du cahier des charges.
 ***L'offre technique :**
- Déclaration à souscrire (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat .
- Le reste des pièces voir l'article n°(06) page (05) et (06)du cahier des charges
 ***L'offre financière:**
- Lettre de soumission (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat .
- Le reste des pièces voir l'article n°(06) page (05) et (06) du cahier des charges.

Les offres seront déposées auprès du bureau des marchés publics et des enchères de la commune de Ain defla .
Le dossier de candidature , l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » , selon le cas , ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 12.../2026
*** Réhabilitation du réseau d'assainissement des quartiers de la commune Ain Defla, répartie selon les lots suivants :**
LOT N°01 :Renforcement du réseau d'assainissement du quartier des 114 LSP +A l'ouest du habitats groupé Larbi.
LOT N°02 :Renforcement du réseau d'assainissement du quartier Nadjem sud
LOT N°03 : Réhabilitation d'une partie du réseau d'assainissement au quartiers Makkati ET Kheyat Mohammed (cité el Amal et conseil de la magistrature).
Adressé à : Monsieur le P/APC de la commune de ain defla

La durée de préparation des offres est fixée **à Dix (10) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse ecrite ou la presse électronique, ou dans portail électronique des marché publics, L'heure limitée de dépôt des offres est fixée le dernier jour de la durée de préparations des offres **à dix heure et demie (10h :30 Min).** Si ce jour coincide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'heure limitée de dépôt des offres est prorogés jusqu'au jour ouvrable suivant. Aucune offre ne sera acceptée après cette date et le timbre postal ne fais pas foi.
L'ouverture des plis sera en séance publique au siège de la commune **dix heure et quarante-cinq (10h :45 Min)** . L'appel d'offre est considéré comme invitation aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant (90) quatre vingt dix jours plus la durée de préparation des offres

ENTRE NOUS ANEP 2616037382 du 11/11/2026

République Algérienne Démocratique et Populaire
Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative de Bir Mourad Raïs
Commune de BIRKHADEM
NIF : 410002000016085010 11
N°11/2026 Birkhadem le 02/11/2026
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public, et conformément et la loi 23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales des marches public.

Le Président de L'Assemblée Populaire Communale de Birkhadem

Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°**07/2026** en date du : **09/09/2026** paru dans les quotidiens nationaux: "العمال العربي" "et **"ENTRE NOUS"** en date du **13/09/2026**, relatif au projet suivant :

Travaux D'aménagement Au Niveau DE L'Ecole Primaire Tahir Ali

Que conformément aux conclusions de la commission d'évaluation des offres le projet a été attribué provisoirement comme suit :

Enterprise	Montant de l'offre DA TTC	Note Technique 60/00pts	Délai de realisation	Observation
SARL TK LIL ACHGHAL NIF : 002419009557977	13.834.821.00 DA	35 pts	04 mois	Offre retenue Moins disant

Les autres soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résult+ats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités, de se rapprocher des services de la commune de Birkhadem, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de ce présent avis.

Conformément aux dispositions de l'article N°82 du décret présidentiel N° 15/ 247 du 16/09/2015, portant réglementations des Marchés publics et des délégations de service public, et conformément a la l'article 56de la loi 23/12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales des marches public. Tout Soumissionnaire contestant ce Choix, peut introduit un recours auprès de la commission des marchés publics compétente dans un délai de Dix (10) jours qui suivent la première parution de cet Avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux et la presse électronique.

ENTRE NOUS ANEP 2616037082 du 11/11/2026

ACTUALITÉS SOCIOCULTURELLES

GESTION DES DÉCHETS HOSPITALIERS À NAÂMA

TROIS JOURS DE FORMATION POUR UN ENVIRONNEMENT PLUS SAIN ET PLUS SÛR

Des journées de formation sur le thème de « l'efficacité dans la gestion et le traitement des déchets hospitaliers et de laboratoire » ont commencé mardi à la Maison de l'environnement de Naâma. Elles sont organisées par la direction de la Santé de la wilaya, en collaboration avec l'Institut national des formations environnementales.

Par Malek Gaya



A l'ouverture de ces journées, le directeur de la Santé de la wilaya, Ahmed Dernane, a rappelé combien il est important de former le personnel des établissements de santé dans ce domaine. L'objectif : adopter des pratiques durables qui empêchent la propagation des infections et limitent les risques de pollution liés à ces déchets, grâce à des techniques modernes conformes aux normes internationales. De son côté, le directeur de l'environnement de la wilaya, Mansour Bouchrit, a expliqué que cette rencontre vise à présenter les textes de loi et les règles qui encadrent la gestion des déchets hospitaliers. Elle sert aussi à faire connaître les normes environnementales et sanitaires en vigueur, et à renforcer les compétences du personnel de santé pour qu'il applique des techniques efficaces, sûres et respectueuses de l'environnement.

L'encadreur de cette session et expert auprès de l'Institut national des formations environnementales, Mustapha Saâdi, a précisé qu'une bonne gestion des déchets médicaux est essentielle pour garantir un environnement sain et sûr aux professionnels de santé, aux patients et à toute la société. Il a expliqué que cette gestion commence par le tri et la classification des déchets à la source, avant leur transport vers les incinérateurs et les unités spécialisées, selon leur nature et leur degré de dangerosité. Ces journées de formation durent trois jours. Elles s'adressent au personnel des hôpitaux et des structures de santé de proximité, ainsi qu'aux employés des laboratoires d'analyses médicales de la wilaya. Les participants reçoivent des explications pratiques et des informations sur les bonnes méthodes de manipulation des déchets médicaux et hospitaliers, depuis leur tri et leur classification jusqu'à leur transport vers les installations de traitement, notamment les incinérateurs.

M.G

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

LANCEMENT DES TRAVAUX DE RESTAURATION DU SITE "BEY MUSTAPHA BOUCHELAGHAM" À BAB EL ARSA

Des travaux de restauration et de réhabilitation du monument culturel baptisé "Bey Mustapha Bouchlaghem", situé à Bab El Arsa, dans la vieille ville de Mostaganem, ont été lancés, a indiqué mardi la direction de la Culture et des Arts de la wilaya.

Le directeur de la Culture, Mohamed Marouani, a précisé que ces travaux, engagés par la direction concernée, s'inscrivent dans le cadre d'un programme d'action visant à réhabiliter plusieurs monuments culturels de la ville et à créer un nouveau circuit culturel.

Ces travaux permettront d'améliorer l'entrée du monument et de restaurer sa façade extérieure, ainsi que d'aménager un espace destiné aux visiteurs. Ils prévoient également l'installation de panneaux explicatifs présentant le monument et l'ensemble des sites historiques du quartier voisin d'El Arsa, outre le traitement de certaines contraintes techniques, a-t-il expliqué.

Le responsable a annoncé que ce monument culturel sera ouvert aux visiteurs dès l'achèvement des travaux. Il sera ensuite exploité comme un espace culturel dynamique, destiné à accueillir des manifestations patrimoniales et artistiques, notamment dans sa vaste cour intérieure.

La direction mise sur ces travaux, réalisés en coordination avec les services de la wilaya, pour préserver le secteur sauvegardé de la ville de Mostaganem, notamment les quartiers d'El Arsa, de Tebbana et de Tidjdit. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre d'autres projets, portant notamment sur la restauration de la vieille mosquée de Badr, la réhabilitation du vieux tissu urbain du centre-ville, ainsi que la restauration et la rénovation de la vieille mosquée de Tebbana. Outre le site du Bey Mustapha Bouchlaghem, le quartier d'El Arsa abrite plusieurs autres monuments historiques importants, parmi lesquels la tour des Turcs, également appelée fort de l'Est, le mausolée des beys de la famille des Meçrata, la Maison de l'artisanat, le mausolée de Sidi Hamadouche et Bab El Arsa, considéré comme l'une des six anciennes portes de la ville de Mostaganem.

R.C

ECHANGES CULTURELS

BÉNI ABBÈS INVITÉE DE TLEMCEN

Les activités de la semaine culturelle de la wilaya de Béni Abbès ont débuté, lundi soir à la Maison de la culture Abdelkader Alloula de Tlemcen, dans le cadre du renforcement des échanges culturels entre les deux wilayas.

La cérémonie d'ouverture, à laquelle ont assisté les directeurs de la culture et des arts des wilayas de Tlemcen et de Béni Abbès, respectivement Amine Boudfella et Ahmed Adli, a été marquée par des spectacles folkloriques animés par la troupe ''El Maoussem'' des arts folkloriques.

A cette occasion, une exposition de tableaux artistiques réalisés avec du sable a été inaugurée à la galerie d'art Abdelhalim Hemche, ainsi qu'une autre exposition mettant en valeur la diversité de l'artisanat, des métiers artisanaux, des habits traditionnels et des plats populaires, sans oublier les plantes médicinales et aromatiques qui caractérisent la région. Cette manifestation réunit 33 artistes et artisans.

Le programme culturel de cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 12 novembre courant, prévoit l'organisation de plusieurs expositions consacrées au patrimoine local, avec la participation de l'association créative '' Guerzim'' et de l'association culturelle et sociale ''Biad Essaad'' de Béni Abbès. Il comprend également une exposition de photographies de l'artiste photographe Hassani Laïd, ainsi qu'une exposition de manuscrits issus du fonds de la bibliothèque de la zaouïa de Kerzaz.

Ces activités, dont une partie se déroulera au Centre d'interprétation à caractère muséal du costume traditionnel algérien de Tlemcen et à la résidence universitaire de Mansourah, seront ponctuées de lectures poétiques animées par le poète Boukrani El Hadj, membre de l'association ''Saoura El Ouata'', ainsi que d'une soirée artistique consacrée au patrimoine musical local, organisée par l'association ''Chamaïl El Fen pour le patrimoine''.

Par ailleurs, des circuits touristiques ont été programmés au profit de la délégation culturelle de la wilaya de Béni Abbès. Ils permettront à ses membres de découvrir les principaux sites historiques et touristiques de la ville de Tlemcen et de ses environs, ainsi que plusieurs musées.

RC

ARTS PLASTIQUES

UNE EXPOSITION DE PEINTRES RUSSES À ALGER

"Réalisme russe", une exposition d'arts plastiques d'artistes peintres russes, mettant en lumière des paysages et des scènes de vie inspirés de leur pays et fascinés par l'Algérie, a été inaugurée lundi à Alger.

Visible jusqu'à mercredi à la galerie Baya, au Palais de la culture Moufdi Zakaria, l'exposition qui réunit les œuvres de 12 artistes peintres russes, issus de l'école traditionnelle des beaux-arts, a été inaugurée en présence de la cheffe de cabinet du ministère de la Culture et des Arts, Mme Ayaichia Nacira, et de l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, M. Alexey Solomatine. S'exprimant à cette occasion, l'ambassadeur russe a affirmé que les relations entre l'Algérie et la Russie sont "très développées" dans divers domaines de coopération, notamment l'éducation et la culture.

Il a fait savoir que des œuvres réalisées par des peintres russes, fascinés par des paysages algériens, seront également exposées en Russie lors d'une exposition intitulée "L'Algérie sous le regard des peintres russes".

A travers une soixantaine de toiles, nouvelles et anciennes, réalisées à l'huile, les peintres ont mis en lumière des paysages naturels sublimes et des scènes de vie, à l'image de Dimitri Petrov avec "Etendues à Nikola..." et "Journée ensoleillée", ou encore Elmira Petrova avec "Sur le Beysug...", mettant en scène un pêcheur sur le fleuve de Beysug. Le peintre Maksim Fayustov, qui compte parmi les trois artistes présents à l'exposition, met en scène l'orchestre d'harmonie de la Garde républicaine algérienne, en plus d'une autre toile intitulée "Dans l'ancienne ville", décrivant un paysage saharien avec une femme assise au milieu d'un décor naturel (palmiers) et de bâtisses en pierre. D'autres artistes à l'image d'André Udelov et Alexey Kryukov participent également à cette exposition qui se poursuit jusqu'au 11 novembre.

RC

DES FAITS ET DES VÉRITÉS...

OR ET ARGENT, VALEURS REFUGES

VERS UN NOUVEAU SYSTÈME MONÉTAIRE INTERNATIONAL ?

(1/2)

L'or et l'argent sont deux métaux précieux aux côtés du platine et du palladium. Leur histoire remonte à la nuit des temps. De bijoux, ornements et orfèvrerie, ils ont joué également plus tard un rôle de monnaie que ce soit en lingots ou en pièces.

Par Nathalie Souvorov-Robert
Mondialisation.ca,
04 novembre 2026



A l'heure actuelle où la géopolitique est instable, où des conflits grondent à travers le monde et que l'on passe d'un système unipolaire à celui de multipolaire non sans des soubresauts (régimes de sanctions, menaces, gèles d'actifs, manipulations d'opinions,…), où le spectre de bulles spéculatives mondiales et de crises financières apparaît, l'or et l'argent semblent à beaucoup des valeurs refuges. Le dollar autrefois « faiseur de rois » a perdu de son éclat avec notamment l'abandon progressif du système des pétrodollars qui avait émergé en 1974 après la fin des accords de Bretton Woods.

Plus ludiques que les lingots et les pièces, les bijoux, ornements et orfèvrerie retrouvent leur double rôle en tant qu'investissement (croissance des commerces de reventes) et de décorations. On se rappellera des timbales en argent de naissance, bijoux en or de famille qui étaient objets courants au siècle dernier et qui pourraient revenir d'actualité.

Un peu d'histoire…

Des sarcophages en argent de la nécropole royale égyptienne de Tanis au masque funéraire de Toutankhamon en or massif et argent (entre autres) trouvé dans la tombe du jeune pharaon enfouie dans la Vallée des Rois près de Louxor, l'or et l'argent sont synonymes de richesse et de prospérité.

L'or fut aussi associé notamment au divin et au panthéon égyptien car assimilé à Râ, le dieu solaire et créateur de l'univers d'après la mythologie égyptienne (les rayons du soleil étant comparés à l'or). Du fait de son inaltérabilité (inoxydable), l'or est synonyme d'éternité et joue un rôle protecteur d'après les textes dans le voyage dans l'au-delà.

L'argent, quant à lui, est un métal rare, sans l'être trop, sa méthode d'extraction est connue depuis l'âge du Bronze et est majoritairement localisé à cette époque autour de la mer Egée. Si l'argent métal était présent autour de la Méditerranée depuis l'Âge du Bronze (3000-1200 av. J.-C.) comme acteur majeur du commerce (sous forme de bijoux, d'objets de décoration et de culte), l'argent monnaie n'apparut qu'à partir du VIe et Ve siècles av. J.-C, avec le besoin de fluidifier le paiement des immenses armées de mercenaires grecs dont la technologie militaire allait faire et défaire les empires.

Plus près de nous, les conquistadors espagnols ont acquis une solide réputation de grands chercheurs d'or mais c'est oublié qu'ils ont mieux réussi en ce qui concerne leur quête du métal précieux argent. Plus de 100 tonnes d'or furent extraites des Amériques entre 1492 et 1560 alors que la quantité d'argent qui fut ramenée en Espagne par les navires ibériques était largement plus importante (en 1600, 25 000 tonnes d'argent ont été transportées vers l'Espagne et en 1540, à titre d'exemple, l'argent représentait plus 85 % des expéditions annuelles de métaux précieux vers l'Espagne). A côté du vol des objets de valeur, ces aventuriers européens recherchèrent les mines d'argent (les mines telles que Potosi, en Bolivie, se sont avérées particulièrement lucratives).

Il faut dire que l'argent était très prisé déjà par de nombreuses cultures ancestrales, de l'ancienne Mésopotamie à l'Amérique des Incas, des Aztèques, entre autres. Pour les Incas, l'argent était le symbole des larmes de la déesse de la lune Mama Kilya. Le dieu du tonnerre Illapa favorisait la pluie et les orages, et la croyance voulait que les éclairs provenaient de ses robes en argent.

Au XIXème siècle, on se rappellera également de la frénésie de la ruée vers l'or en Californie (de 1860 à 1880, environ 170 millions de dollars d'or sont extraits).

Face aux défis actuels, l'accumulation de métal précieux par ces anciennes cultures pourrait être remise à l'ordre du jour.

La crise de l'endettement (perte de confiance), la dédollarisation de l'économie mondiale, les bulles spéculatives potentielles et tensions internationales

L'explosion des dettes étatiques issues notamment de la crise financière internationale de 2008 et de la crise du COVID-19 que ce soit celles de l'Union Européenne ou plus encore celles des Etats-Unis suscitent de réels inquiétudes pour les investisseurs avec des risques de défaillances, de restructurations et de limiter la croissance des taux d'intérêt directeurs des banques centrales pour lutter contre l'inflation (les gouvernements limitant la hausse des taux d'intérêts pour ne pas à avoir trop à payer d'intérêts pour le service de leurs dettes). L'augmentation des taux d'intérêt, en effet, ressert la demande sur les marchés des biens à la consommation, sur les investissements et donc rend plus adéquate l'offre et la demande ce qui génère une pression à la baisse sur les prix. Les investisseurs raisonnent notamment en terme de taux réels (taux d'intérêt nominaux diminués de l'inflation) qui sont leur réel enrichissement.

Or, l'encours de la dette US a dépassé le seuil des 40 billions de dollars (40 000 milliards) le mois dernier. En ce qui concerne celle de l'Union Européenne elle se situe aux alentours de 15,9 billions d'euros. Ray Dalio, le fondateur d'un des plus grands hedge funds internationaux (Bridgewater) alerte sur le risque d'une large crise financière à l'échelle planétaire qui serait liée à la croissance incontrôlée de l'endettement mondial.

La dédollarisation de l'économie mondiale

Depuis 1944 et la conférence de Bretton Woods, un nouveau système monétaire international avait été mis en place garantissant la convertibilité du dollar US (érigé en principale monnaie internationale) en or (une once d'or valant 35 dollars US). Les autres monnaies avaient un taux de change fixe (à quelques exceptions près) par rapport au dollar US. Ce système s'est maintenu jusqu'en 1971, moment où le Président états-unien de l'époque, Richard Nixon, a mis fin au lien USD / or et a fait du dollar US une monnaie basée sur la confiance dans la banque centrale états-unienne, la FED (Réserve Fédérale US), et l'économie US.

La fin du système monétaire de Bretton Woods a permis aux Etats-Unis d'utiliser la planche à billets à leur convenance et de financer une grande partie de leur déficit budgétaire abyssal (cf paragraphe précédent). Ce système a été ébranlé non seulement par un endettement devenu quasiment insoutenable mais aussi par l'instrumentalisation du dollar US comme arme géopolitique (via des sanctions et le gel d'avoirs en USD). Ceci a conduit les banques centrales mondiales à diminuer leur exposition au dollar US et à vendre une partie des bons et obligations du Trésor US qu'elles détiennent au profit de l'or. A cette crise de confiance qui conduit à la dédollarisation, il faut rajouter la fin progressive du système dit du pétrodollar qui désigne les dollars issus du commerce du pétrole mis en place en 1974 avec les principaux pays producteurs de pétrole, notamment l'Arabie Saoudite. D'après cet accord, contre une protection militaire et des accords commerciaux, les USA imposaient que le pétrole saoudien, entre autres, soit exclusivement facturé en dollars US ce qui générait une demande artificielle et continue en USD (entre 600 à 800 milliards USD par an). Cependant, le 9 juin 2024, l'Arabie Saoudite n'a pas renouvelé son accord pétrodollar vieux de 50 ans avec les Etats-Unis ce qui lui permet de vendre son pétrole notamment en yuans, en euros ou dans n'importe quelle autre devise souhaitée. Cet événement remet également en cause la domination de la devise US (les pétrodollars étaient notamment recyclés dans les bons du Trésor US et finançaient la dette étatsunienne) tout comme les difficultés actuelles du yen japonais.

Toutefois, le dollar US représente encore 57% des réserves mondiales de devises (contre 71% en 1999), 54 % de la facturation mondiale des exportations et 89 % des transactions de change. Ces chiffres tendent à évoluer rapidement sous l'effet négatif des risques qui y sont associés et de la montée en puissance des paiements en devises locales dans le commerce international.

N.S-R (À SUIVRE…)

INTERNET

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

POURQUOI L'ÉLÉPHANT A UNE LONGUE TROMPE ET DE GRANDES OREILLES ?

Il y a bien des générations, à l'époque où les animaux n'avaient pas encore l'apparence qu'on leur connaît aujourd'hui, l'éléphant était un animal de taille moyenne, fier de sa force, mais doté d'un petit museau discret et d'oreilles minuscules, semblables à celles d'un cochon.

En ce temps-là, la brousse était sous la menace d'un grand sorcier invisible qui envoyait des vents magiques et des maléfices pour piéger les animaux imprudents. Les plus petits s'en sortaient grâce à leur rapidité, mais l'éléphant, lourd et distrait, tombait sans cesse dans les pièges de la forêt.

Un jour, fatigué de ses mésaventures, l'éléphant alla trouver le sage gardien des grands arbres et lui demanda :

— « Comment puis-je faire pour entendre le danger arriver de loin et attraper ma nourriture sans avoir à me baisser sans cesse ? »

Le sage lui répondit :

— « Le secret réside dans l'écoute et la patience. Si tu veux survivre, apprends à prêter attention au monde qui t'entoure et à saisir ce qui est juste. »



Quelques jours plus tard, alors qu'il traversait une rivière, le sorcier invisible tendit un piège et attrapa l'éléphant par le petit museau, essayant de l'entraîner au fond de l'eau. Dans un sursaut de survie, l'éléphant tira de toutes ses forces pour se dégager. Son petit museau s'étira, s'étira encore sous la tension jusqu'à devenir cette longue trompe puissante capable de respirer, de boire et de se défendre.

Dans le même instant, le vent magique souffla si fort autour de sa tête que ses petites oreilles se mirent à battre, s'élargissant démesurément pour capter le moindre murmure de la brousse et l'avertir de tous les dangers à venir. Libéré mais transformé, l'éléphant comprit la leçon du sage : son corps s'était adapté pour lui offrir la vigilance et la force dont il avait besoin.

Et c'est depuis ce jour-là que l'éléphant porte fièrement de grandes oreilles pour tout entendre et une longue trompe pour tout maîtriser.

LEÇON DE MORALE :

Les épreuves de la vie et les leçons de la sagesse finissent toujours par nous transformer et nous donner les armes nécessaires pour grandir.

Publié par sur Facebook par choupibandita893 dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 10/11/2026

CONSTRUIRE L'AVENIR

L'avenir se construit au présent, en fidélité au passé, la littérature y contribue grandement, car elle demeure un formidable vecteur de transmission, de novation et d'éthique. C'est en effet ce triptyque qui fonde une vision prospective du futur.

Un futur que la littérature laisse à voir, sinon à deviner, tant les jeunes et nouveaux romanciers d'aujourd'hui seront les classiques de demain. Source d'inspiration et modèles de ce qu'ils auront su écrire, décrire et faire (re)vivre, leurs œuvres démontreront la pérennité de nos valeurs et donneront du sens aux actions à venir, en se faisant le reflet ou pas, de ce que fut le passé. Un passé dont ils sauront tirer et souligner l'essentiel, c'est-à-dire ce qui est, à défaut d'être eternel, intemporel, valable hier, aujourd'hui et demain, la bravoure des braves, l'intelligence des justes et la conviction des croyants, doublées de l'effort et de la patience. Autant de principes que la littérature peut illustrer et défendre.

Car le monde de demain, fruit d'Internet et de l'intelligence artificielle, aura, plus que jamais, besoin d'éthique et d'humanité.

Une humanité défendue, d'abord par la parole, par l'expression, par ce qui est manifesté et proclamé, par un texte qui, exceptionnellement, peut être fondateur, pour ceux qui l'ont écrit d'abord, puis pour toute une nation, dont il est l'émanation, puis pour toutes les générations à venir, qui auront à s'en inspirer et à en saisir la quintessence, notamment au travers de la littérature.

La littérature devra alors aller à l'essentiel, aux valeurs défendues par ce même texte, qu'elle défendra, à son tour, de mille et une manières, avec mille et une œuvre, toutes différentes et diverses, mais toutes une car issues du même creuset.

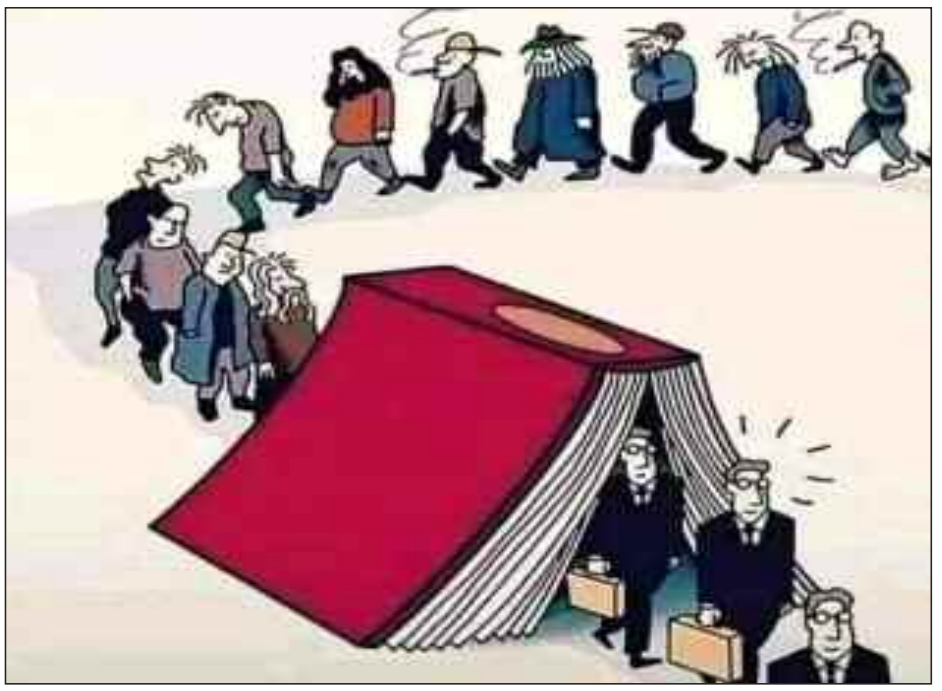
Un creuset d'éthique et d'humanité, à partir duquel nous avons pris la parole, en argument décisif et qui fonde et fondera notre position de locuteur algérien. Un creuset algérien mais dont les valeurs sont et demeureront universelles.

L'universalité n'exclue pas la novation et au contraire de ce que pourraient penser les technicistes, celle-ci n'est point de la technologie la chasse gardée, bien au contraire c'est le sens éthique et l'engagement portés, principalement, par les œuvres de l'esprit, dont la littérature fait partie, qui confère à la novation sa valeur de progrès véritable et sa portée humaine. Une novation dont notre littérature féconde, à voir, par exemple, le nombre de nouveaux romans enregistré pour cette rentrée littéraire, coïncidant avec un Salon international du livre d'Alger, opportunément placé sous les auspices du 1er novembre.

Qu'écrire donc, pour célébrer cette date chère à nos cœurs d'Algériens, sans artifices ni ton emprunté, sans masque ni stéréotypes, qu'écrire pour nous réunir tous, dans la même communion, le même élan et la même sincérité. De quelle spontanéité se réclamer, pour, enfin, faire dire aux mots, ce que diraient tous ces morts, tombés en martyrs, durant cette terrible guerre, qui nous a arrachés à la colonisation et à notre effroyable condition de colonisés ?

Ces mots, c'est à la littérature de les dire, en les revivifiant, en fait en nous revivifiant, car ces mots n'ont eu de cesse de vivre, comme leurs auteurs martyrs connus ou inconnus tombés anonymes ou qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas de sépulture, hormis celle, parfaite, qu'offre Dieu en Son Paradis. Ces mots, dont la littérature a le dépôt serviront, certes, la mémoire mais surtout l'avenir. D'aucuns, qui, eux, exaltent toujours leur mémoire, à travers notamment la littérature, veulent dénier aux autres de cultiver la leur. La mémoire mondialisée est ainsi devenue celle du plus fort, de Netflix aux écrivains, du cinéma à la littérature, nous nous engouffrons dans un monde nouveau, où, comme dans Usual suspect, tout est relaté par celui que nous croyons innocent, pour nous convaincre de la manière de voir (et de ne pas voir) le monde, la sienne, la meilleure, bien sûr, pour construire l'avenir.

La littérature participe de l'universel, un universel qui ne saurait être biaisé par les



discours dominants, y compris littéraires, qui cherchent à infantiliser l'autre ou à en ridiculiser les thèses. Les uns vous trouveront exalté, d'autres passéiste, enfin, arme pseudo ultime dans la bouche ou le texte de vos détracteurs, vous serez étiquetés « wokiste ». Pourtant, que vous teniez le même discours, mais en vous plaçant du bon coté de la barrière, vous serez porté au pinacle et verrez votre « courage » vanté et votre « franc-parler » encensé, tout en soulignant, toutefois, que vous faites toujours partie des « autres », j'allais écrire, des « barbares ». Car, pour nous en tenir à un pays où cette approche fait florès, si Jean Moulin est digne de mémoire et c'est un écrivain, André Malraux, qui a écrit le discours du transfert de ses cendres au Panthéon, Larbi Ben M'hidi, aux yeux de ceux-là, ne saurait être, pour notre jeunesse, le visage de l'Algérie.

Mais l'Algérie qui connait son passé, sait et saura, en sa jeunesse, reconnaitre les siens, aujourd'hui et demain, tous ces talents littéraires juvéniles sont autant de Ben M'hidi, à leur manière, à leur style, dans chacune de leur langue d'écriture, dans leur diversité et celles de leurs opinions.

Le champ littéraire, que certains veulent transformer en champ de bataille, en utilisant la littérature comme un lance roquette, est celui du dialogue et de l'édification d'un monde plus libre et plus juste pour tous, celui de la novation et de l'éthique, celui de l'ouverture, des valeurs et des vraies idées, pas des clichés, de la standardisation et d'une nouvelle forme d'asservissement. La littérature algérienne s'inscrit dans cette vision généreuse des hommes libres, des Hommes du 1er novembre.

Dr Ahmed Benzelikha

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 9/11/2026

ENTRE NOUS



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:44	12:33	15:28	17:51	19:14

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA SUPERVISE UN EXERCICE TACTIQUE AU NIVEAU DE LA FAÇADE MARITIME OUEST (MDN)

Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a supervisé mardi en 2e Région militaire à Oran, un exercice tactique intitulé "Sakr El-Moutawassite 2026" au niveau de la Façade maritime Ouest, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, a consacré le deuxième jour de sa visite à la 2ème Région militaire à la supervision d'un exercice tactique au niveau de la Façade maritime Ouest", précise la même source.

Au niveau de la Base navale principale de Mers El Kebir, et après avoir été accueilli par le Général-Major Mahfoud Benmedah, Commandant des Forces navales, le Général d'Armée "a passé en revue une formation navale des unités flottantes, qui lui ont rendu les honneurs".

Ensuite et à la salle de réunion, "le Général d'Armée, accompagné du Commandant de la 2e Région militaire, a assisté à un exposé, présenté par le Commandant de la Façade maritime Ouest, sur les phases de déroulement de l'exercice, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de préparation au combat pour l'année 2026-2027", ajoute le communiqué.



Le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagnait "ont assisté au déroulement de l'exercice "Sakr El-Moutawassite 2026", comprenant un tir de missile de défense côtière sur une cible de surface. L'exercice a été exécuté avec succès et la cible navale a été détruite avec une grande précision. Ce résultat témoigne de la bonne maîtrise, par les équipages, des différents systèmes d'armes et matériels, ainsi que du progrès et de la disponibilité opérationnelle, atteints par les unités de nos Forces navales ces dernières années", relève le communiqué du MDN.

A la Base navale principale de Mers El Kébir, le Général d'Armée a rencontré les cadres et les personnels de la Façade maritime Ouest, où il a prononcé une allocution d'orientation dans laquelle "il a félicité les unités ayant participé à cet exercice". Il également souligné que "les nobles objectifs escomptés méritent les efforts soutenus consentis pour leur concrétisation, afin de les accomplir au mieux, qu'il s'agisse de la surveillance des côtes nationales et de la protection du pays contre les menaces pouvant pénétrer par la mer, ou de la lutte contre l'immigration clandestine et le trafic de drogues, devenu un phénomène dangereux qui exige une réponse ferme pour protéger la société de ses effets et de ses conséquences", conclut le communiqué du MDN.

RA

POLLUTION AU BARRAGE DE HAMMAM BOUGHRARA DE TLEMCEN

LES POLLUANTS PROVENANT DU MAROC FONT CRAINDRE UNE CATASTROPHE ENVIRONNEMENTALE GÉNÉRALISÉE

La situation environnementale au niveau du barrage de Hammam Boughrara, situé à l'extrême ouest de la wilaya de Tlemcen, laisse craindre une "véritable catastrophe environnementale" généralisée, en raison de la baisse des niveaux d'oxygène dissous dans les eaux et de la présence de traces "inquiétantes" de polluants provenant du Maroc, a indiqué Karim Arab, professeur en environnement et directeur général de l'Observatoire national de l'environnement et du développement durable (ONEDD), relevant du ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la visite effectuée par une importante délégation ministérielle dans la wilaya de Tlemcen pour s'enquérir des répercussions de la pollution environnementale provenant du Maroc, qui affecte les cours d'eau, M. Arab a souligné que "la situation environnementale du barrage est extrêmement préoccupante" et que les niveaux d'oxygène dissous enregistrent une baisse à des profondeurs comprises entre 9 et 12 mètres, attribuant ce phénomène à la présence de polluants dans les eaux, notamment les substances salines, les nitrates et l'ammoniac.

Ces polluants "constituent un danger pour l'équilibre écologique", a-t-il ajouté, en raison des dommages importants qu'ils causent à la faune et à la flore, sachant que les nitrates et l'ammoniac provoquent l'asphyxie des racines des plantes, et empêchent l'absorption des éléments nutritifs indispensables à leur croissance, tout en étant à l'origine de la consommation de l'oxygène dissous dans l'eau, de la mortalité des animaux et de la dégradation généralisée de l'environnement.

Dans ce contexte, M. Arab a mis en garde contre les répercussions de cette pollution, qui pourraient, à terme, s'étendre à la santé humaine, soulignant la nécessité de considérer cette situation comme une "grave menace environnementale nécessitant un suivi et une intervention".

R.E

L'ALGÉRIE A PRIS DES MESURES POUR PROTÉGER LA SÉCURITÉ HYDRIQUE ET L'ÉCOSYSTÈME, DÉCLARE MME KRIKOU

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, a souligné, mardi à Tlemcen, que l'Algérie avait pris une série de mesures et de dispositions de contrôle et de prévention pour protéger la sécurité hydrique et l'écosystème contre les répercussions de la pollution à Oued Mouilah et au barrage de Hammam Boughrara, et ce, à la suite de constats sur le terrain ayant révélé des dommages causés à la nature, à la biodiversité et au couvert végétal.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la visite effectuée dans la wilaya de Tlemcen par l'importante délégation ministérielle conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Brahim Merad, sur instruction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, la ministre a précisé que la délégation ministérielle s'est enquise, lors de cette visite, de l'ampleur des dommages causés, par l'écoulement des déchets, à la nature, à la biodiversité, au couvert végétal et au cheptel.

Ces pratiques constituent "une atteinte à la nature et une destruction du couvert végétal et de la biodiversité, compte tenu de leurs répercussions environnementales sur la région", a-t-elle ajouté, soulignant "les mesures de contrôle prises par la partie algérienne, ainsi que des dispositions de suivi fermes au niveau des secteurs de l'environnement et de l'hydraulique, afin de garantir la salubrité de l'eau destinée à la consommation et de celle destinée à l'irrigation".

Elle a fait savoir que le secteur de l'Environnement "adoptera une série de mesures et de dispositions préventives et opérationnelles en vue de protéger le couvert végétal et préserver l'écosystème et la biodiversité de la région".

R.E

UNE DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE SUR PLACE POUR PRENDRE LES MESURES NÉCESSAIRES

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Brahim Merad, s'est rendu, mardi, dans la wilaya de Tlemcen, accompagné de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, du ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, du ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene et du ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani.

La visite de la délégation ministérielle s'inscrit dans le cadre du constat et de la prise des mesures nécessaires pour faire face à la pollution du cours de l'Oued Mouilah, principale affluent alimentant le barrage de Hammam Boughrara, après qu'une commission d'experts représentant plusieurs secteurs eut constaté auparavant les effets de cette pollution dans la région.

Dans une brève déclaration à la presse, M. Merad a indiqué que cette visite vise à "prendre les mesures nécessaires pour faire face à la pollution du cours de l'Oued Mouilah, principal affluent alimentant le barrage de Hammam Boughrara, après qu'une commission d'experts représentant plusieurs secteurs eut constaté auparavant les effets de cette pollution dans la région".

Il a souligné que "la situation dans la région est très préoccupante, selon les autorités locales et les citoyens".

R.A